

APPEL À CHERCHEURS 2013-2014

- Chercheurs invités et associés
- Musicien chercheur associé
- Bourse de recherche Fondation Louis Roederer sur la photographie
- Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître
- Bourse de recherche sur l'œuvre de l'écrivain lauréat du Prix de la BnF

{BnF} Bibliothèque
nationale de France

Appel à chercheurs
Quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13

Sommaire

I. S'INVESTIR DANS LA RECHERCHE AUX COTES DE LA BNF.....	5
<i>Dix ans d'accueil des chercheurs individuels</i>	5
<i>Une recherche tournée vers le numérique</i>	5
<i>Chercheurs associés et musiciens chercheurs associés</i>	6
Le statut de chercheur associé (1 an, renouvelable 2 fois).....	6
Le statut de musicien chercheur associé (1 an).....	6
<i>Chercheurs invités</i>	6
Le chercheur invité BnF - Pasteur Vallery-Radot (1 an, non renouvelable).....	6
Le chercheur invité par un mécène (1 an, non renouvelable).....	7
II. LES DOMAINES DE RECHERCHE.....	9
A. Les collections : histoire et analyse.....	9
<i>Audiovisuel, multimédia, numérique</i>	9
1. Inventaire des fonds de musiques arabe et maghrébine enregistrées dans les collections audiovisuelles de la BnF.....	9
2. Le fonds du CESTA ou les débuts de l'informatique pédagogique.....	9
3. Les débuts de l'édition vidéo ludique française.....	10
4. Internet et sciences sociales.....	10
<i>Manuscrits et archives</i>	11
5. Le fonds Claude Maillard NOUVEAU	11
6. Le fonds de Cluny.....	11
<i>Iconographie</i>	12
7. Les fonds japonais de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.....	12
8. La mode et l'Opéra de Paris.....	12
9. Les magazines de <i>comics</i> édités en France, à partir du don Marvel.....	12
10. Les voyageurs français dans l'empire russe (1880-1914) et la Société de géographie.....	12
11. La photographie à l'Opéra de Paris sous la direction de Jacques Rouché (1914-1945).....	13
<i>Jeunesse</i>	13
12. Enfance et Opéra.....	13
13. Les cartonnages illustrés de livres pour l'enfance et la jeunesse dans les fonds de la BnF.....	13
14. Le livre d'images ou album pour l'enfance et la jeunesse, 1820-1920.....	14
15. Les artistes et le livre pour enfant au xx ^e siècle.....	14
<i>Langues, littérature</i>	14
16. Écritures hypertextuelles.....	14
17. Aux origines de la linguistique.....	14
<i>Musicologie et spectacles</i>	15
18. Le Fonds de L'Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges (IMEB) NOUVEAU	15
19. Le Fonds Igor Markevitch (1912-1983) NOUVEAU	16
20. Le Fonds de programmes de concerts et d'opéras du département de la Musique NOUVEAU	16
21. Les archives du Festival d'Avignon à la Maison Jean Vilar.....	16
22. La maison de confection de costumes Jules Muelle.....	17
23. André Boll et la scène (1896-1983).....	17
<i>Archéologie, numismatique, art de la médaille</i>	17
24. La céramique grecque d'Italie du sud NOUVEAU	17
25. La Renaissance dans la médaille.....	18
26. <i>Roma triumphans</i> . Le médaillier des papes : une source pour l'histoire de l'architecture.....	18
27. « Schaumünzen » : la Renaissance allemande en médailles.....	18
28. « Menues chosettes » : médailles pieuses de la collection Maxe-Werly.....	19
B. Musique (Appel à musicien chercheur).....	19
29. Le Fonds Stanislas de Champein (1753-1830) NOUVEAU	19
30. Les chansons dans l'édition musicale NOUVEAU	19
31. Le quatuor à cordes dans l'édition musicale française du xix ^e siècle NOUVEAU	20
C. Sources et ressources thématiques.....	20
32. Inventaire des ressources sur le roman populaire.....	20
33. La cotation boursière en France de 1850 à nos jours.....	21
34. Mouvements de culture scientifique en France.....	21

D.	Histoire du livre et des bibliothèques	22
	<i>Les bibliothèques.....</i>	<i>22</i>
	35. Le livre et les bibliothèques dans les arts plastiques	22
	<i>La Bibliothèque nationale de France.....</i>	<i>22</i>
	36. Archives des architectes de l'Opéra.....	22
	37. Histoire des femmes à la Bibliothèque nationale	23
	38. La Joie par les livres : 1963-2007	23
	39. La création de la Bibliothèque nationale de France : 1980-2000	23
	40. La réception de Linné en France (xviii ^e - xix ^e siècles) à travers les collections de la BnF	24
	41. La Bibliothèque nationale et les sciences au xix ^e siècle	24
	42. Les collections francophones de la Bibliothèque nationale de France.....	25
	43. Les fonds en occitan de la Bibliothèque nationale de France	25
	44. Histoire du Cabinet des médailles. Désiré Raoul-Rochette (1790-1854).....	25
	45. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale	25
	46. Les publics de la Bibliothèque nationale : approche historique	26
III.	REPONDEZ A L'APPEL A CHERCHEURS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE	27
	<i>Devenez chercheur associé.....</i>	<i>27</i>
	<i>Devenez musicien chercheur associé.....</i>	<i>29</i>
	<i>Devenez chercheur invité de la Fondation Louis Roederer.....</i>	<i>32</i>
	<i>Devenez chercheur invité de la Fondation d'entreprise L'Oréal</i>	<i>35</i>
	<i>Devenez chercheur invité de la Bourse de recherche « Prix de la BnF ».....</i>	<i>39</i>
	<i>Contacts</i>	<i>43</i>
	<i>Calendrier de l'appel à chercheurs 2013-2014.....</i>	<i>44</i>

I. S'investir dans la recherche aux côtés de la BnF

Pour maintenir des liens étroits avec le monde de la recherche, la Bibliothèque nationale de France lance chaque année un programme d'appel à chercheurs. Il permet d'offrir un accueil privilégié, assorti de divers avantages, à des chercheurs intéressés par des travaux sur les collections ou l'histoire de l'institution et les moyens de les valoriser, en lien avec des thèses ou masters recherche.

Dix ans d'accueil des chercheurs individuels

Depuis le lancement du programme de l'appel à chercheurs par la Bibliothèque nationale de France en juillet 2003, plus d'une centaine de chercheurs a été accueillie au sein des divers départements de la Bibliothèque, sur des sujets de recherche allant de l'Antiquité au XXI^e siècle. Chaque année universitaire, une petite dizaine de nouveaux chercheurs associés sont sélectionnés dans le cadre de ce programme. La Bibliothèque espère vivement vous compter parmi ses prochains chercheurs ou musiciens chercheurs associés. Répondez à l'appel à chercheurs 2013-2014 !

Cinq nouveaux sujets apparaissent dans cet appel à chercheurs 2013-2014, parmi ceux-ci un sur l'œuvre de Claude Maillard ou un autre sur la céramique grecque de l'Italie du Sud.

La nouveauté particulière de cet appel est pourtant ailleurs. Cette année, un nouveau statut est créé, celui de musicien chercheur associé. Il s'agit pour le département de la Musique d'accueillir en ses murs un chercheur interprète, élève d'un établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire), dont le travail de recherche porte sur des inédits ou des éditions rares. L'une des restitutions du travail de recherche des musiciens chercheurs est de produire un concert dans le cadre des « inédits de la BnF », une manifestation qui se veut une invitation à la découverte de répertoires oubliés ou méconnus. Le principe de ces concerts, initiés il y a plus de trente ans par l'administrateur André Miquel, est de proposer un programme original où la dimension encyclopédique de la Bibliothèque est sollicitée pour replacer la musique dans son contexte historique et littéraire. Le département de la Musique offre comme pistes d'inédits pour cet appel à musicien chercheur les compositions de Stanislas de Champein, les chansons ou encore la musique de chambre.

Une recherche tournée vers le numérique

Les collections de la Bibliothèque nationale de France peuvent intéresser l'ensemble de la communauté des chercheurs. Chacun des domaines de la recherche universitaire peut ainsi y trouver matière à partir de fonds peu explorés ou encore inédits de l'établissement : acquisitions récentes, dons, fonds non classés, archives administratives, dépôt légal de l'Internet. Les recherches peuvent également porter sur les moyens de mettre en valeur les collections de l'institution.

La recherche innovante en littérature ou en sciences humaines et sociales est intimement liée aux nouveaux outils développés par les technologies de l'information et de la communication. Cette démarche de recherche est désignée sous le nom d'« humanités numériques » ou *digital humanities*. La Bibliothèque promeut ce type de recherche qui intègre la culture numérique dans ses pratiques. Les recherches relevant des humanités numériques sont pluri disciplinaires et se nourrissent naturellement des collections encyclopédiques de la Bibliothèque. Elles se fondent sur des corpus traités de façon numérique : encodage de sources textuelles manuscrites dans BnF Archives et Manuscrits (BAM), numérisation du patrimoine dans Gallica, arts et littératures numériques, fouille de données (*data mining*) dans les archives du dépôt légal du Web, archives orales du département de l'Audiovisuel. Elles mobilisent les moyens informatiques en développant des systèmes d'information géographique, de lexicométrie, de cartographie du Web, de représentation et de numérisation en 3D pour n'en citer que quelques-unes. Enfin, les chercheurs qui s'y consacrent diffusent leurs résultats au-delà du strict cercle universitaire et académique, en exploitant la communication en réseau comme les carnets de recherche édités sous forme de blogs sur le site hypotheses.org ou le recours à l'édition électronique en ligne. C'est tout le sens de sujets tels que Internet et sciences sociales ou l'étude du fonds du CESTA (Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées), mais aussi celui sur les programmes de concert et d'opéra.

Pour aider les chercheurs dans leur choix, les différents départements de la Bibliothèque leur proposent une liste de 46 sujets pouvant servir de points de départ à des masters recherche ou plus souvent à des thèses. Ces sujets sont organisés autour de plusieurs axes :

- Collections : histoire et analyse
- Sources musicales inédites (appel à musicien chercheur)

- Bibliographies et catalogues
- Sources et ressources thématiques
- Histoire du livre et des bibliothèques

Non exclusive, cette liste de sujets présente seulement des suggestions de recherche privilégiées par les différents départements de la Bibliothèque. Les candidats à l'**appel à chercheurs** ne doivent donc pas hésiter à proposer à la Bibliothèque des sujets de recherches dans leur discipline, en lien avec les collections peu connues ou peu exploitées de la Bibliothèque.

Chercheurs associés et musiciens chercheurs associés

Le statut de chercheur associé (1 an, renouvelable 2 fois)

- Il réside en France métropolitaine.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique, d'éventuels frais de missions de recherche.
- Le sujet de recherches est défini, pour la part des travaux effectués à la bibliothèque et pour la part correspondant au cadre universitaire, en accord avec le directeur du département d'accueil et le directeur de recherche dans l'enseignement supérieur.
- Les résultats des travaux du chercheur associé peuvent être présentés pour publication au comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, ou bénéficier d'un soutien de coédition.
- L'évaluation des travaux du chercheur a lieu deux fois par an ; le bilan des recherches est communiqué au Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.
- Le bénéfice du statut de chercheur associé de la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le président de la Bibliothèque, le chercheur associé et son directeur de recherche dans l'enseignement supérieur.

Le statut de musicien chercheur associé (1 an)

- Il réside en France métropolitaine.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique, d'éventuels frais de missions de recherche.
- Le sujet de recherches est défini, pour la part des travaux effectués à la bibliothèque et pour la part correspondant au cadre universitaire ou d'établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire), en accord avec le directeur du département d'accueil et le directeur de recherche ou le directeur de l'établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire).
- Les résultats des travaux du chercheur associé peuvent être présentés pour publication au comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, ou bénéficier d'un soutien de coédition.
- Le travail de recherche sur des partitions inédites peut donner lieu à un concert du cycle des « Inédit de la BnF ».
- L'évaluation des travaux du chercheur a lieu deux fois par an ; le bilan des recherches est communiqué au Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.
- Le bénéfice du statut de musicien chercheur associé de la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le président de la Bibliothèque, musicien chercheur associé et son directeur de recherche ou le directeur de son établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire).

Chercheurs invités

Le chercheur invité BnF - Pasteur Vallery-Radot (1 an, non renouvelable)

- Il bénéficie des mêmes avantages que le chercheur associé.
- Il perçoit une allocation de 10 000 euros. **Attention** : le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet de deux versements, **après évaluation de la recherche entreprise, au cours de l'année 2014.**
- Le bénéfice du statut de chercheur invité de la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un **avenant** au contrat de chercheur associé, signé au préalable.
- L'attribution d'un soutien financier ne peut avoir lieu qu'une fois dans le cadre du contrat de chercheur invité.

- Chaque année, un des contrats de chercheur invité permet à la BnF d'encourager une recherche sur l'histoire du livre et des bibliothèques.

Dans la limite de 3 contrats par an.

À noter :

D'autres contrats pourront bénéficier du statut de chercheur invité dans le cadre de bourses mécénées.

Critères d'attribution :

- Les chercheurs invités sont sélectionnés parmi les chercheurs associés de la Bibliothèque nationale de France.
- L'âge du candidat, dont la limite est fixée à 35 ans, l'année du dépôt de la candidature, est un critère déterminant.
- Par ailleurs, il est tenu compte, pour l'attribution d'un soutien financier, de la qualité de la recherche entreprise par le chercheur, de son rang lors de la sélection des candidatures, d'un éventuel rattachement universitaire en région, ainsi que du bilan des travaux entrepris et de l'avancement de la recherche, lorsque le chercheur est associé à la Bibliothèque pour une deuxième ou troisième année.
- Le président de la Bibliothèque nationale de France décide de l'attribution des soutiens financiers après instruction des dossiers et avis du Conseil scientifique.

Le chercheur invité par un mécène (1 an, non renouvelable)

Depuis 2006, des bourses de recherche sont également proposées par des mécènes, sur des thèmes spécifiques : **Bourse de recherche Fondation Louis Roederer** sur la photographie, **Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal** sur l'art de l'être et du paraître, **Bourse de recherche sur les écrivains français lauréats du « Prix de la BnF »**.

Pour connaître le statut des chercheurs invités bénéficiant d'une bourse dotée par un mécène, veuillez vous reporter aux pages correspondant à chaque bourse spécifique.

II. Les domaines de recherche

A. Les collections : histoire et analyse

Audiovisuel, multimédia, numérique

1. Inventaire des fonds de musiques arabe et maghrébine enregistrées dans les collections audiovisuelles de la BnF

Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France offrent l'une des collections institutionnelles de musiques arabe et maghrébine enregistrées probablement parmi les plus importantes au monde avec plusieurs milliers de références. Enrichie par le dépôt légal (depuis 1938), par des dons et des acquisitions, cette collection couvre tout le XX^e siècle et se poursuit jusqu'à nos jours.

Fruit des rapports complexes qu'entretient la France avec les pays du Maghreb notamment, cette collection témoigne de l'histoire de l'édition phonographique (les catalogues Pathé d'Afrique du Nord...), de l'évolution des répertoires (des monologues comiques du début du XX^e siècle au raï), mais aussi des mouvements historiques, culturels et sociaux qui la traversent (histoire coloniale, histoire de l'immigration).

Pistes de recherche : Le chercheur associé s'attachera à identifier les marques phonographiques ayant œuvré dans ce secteur éditorial, comme Pathé (Pathé – Pathé Marconi – EMI...), Gramophone, Baidaphon, Cairophon, etc., et à ordonner en un inventaire raisonné les références de musiques arabe et maghrébine présentes dans leur catalogue. En parallèle, l'établissement d'un index des interprètes permettra d'enrichir le fichier de notices d'autorité de la BnF. Au sein des collections de la BnF, l'approche devra croiser plusieurs sources :

- les catalogues des marques phonographiques, lorsqu'ils existent ;
- les disques eux-mêmes ;
- les sources bibliographiques disponibles.

Maîtrise de la langue arabe impérative.

Contact : Christophe Gauthier, directeur du département de l'Audiovisuel.
Tél. : 01 5379 53 00, christophe.gauthier (arobase) bnf (point) fr

2. Le fonds du CESTA ou les débuts de l'informatique pédagogique

Le CESTA (Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées) fut créé en 1982 pour favoriser la prise en compte par les pouvoirs publics des mutations technologiques en cours. Dans ce cadre, il sollicita le dépôt de logiciels afin de constituer une collection de référence dans un esprit proche de celui qui motiva l'extension du dépôt légal à ce type de documents en 1992. Après la dissolution du CESTA en 1987, ce fonds fut repris, en partie, par la didacthèque de la Cité des sciences et de l'industrie qui l'enrichit et le mit à la disposition des professionnels de la formation. Devenu obsolète, il fut donné en 2003 à la Bibliothèque nationale de France, enrichissant de manière notable la collection de logiciels éducatifs reçus au titre du dépôt légal.

Cet ensemble témoigne d'une production à visée pédagogique dès les débuts de l'édition multimédia, reconnue et encouragée par les pouvoirs publics avec la mise en place, en 1985, du plan « Informatique pour tous » qui introduisit l'ordinateur dans les écoles. Il s'agissait de mettre à profit les possibilités offertes par ce nouveau médium pour favoriser l'apprentissage en répondant aux nouvelles préconisations pédagogiques en faveur de la participation active.

Volumétrie : quelques milliers de documents conservés dans les fonds du service « Multimédias » du département de l'Audiovisuel.

Pistes de recherche : L'étude pourrait porter aussi bien sur l'analyse des mécanismes d'apprentissage utilisés que sur les acteurs de cette production où voisinent grands groupes d'édition et simples particuliers souvent membres du corps enseignant. L'histoire de ce fonds reste également à faire.

Les pistes principales concernent l'histoire des méthodes pédagogiques, l'histoire de l'informatique et l'histoire de l'édition pédagogique multimédia. En cela, il pourra être intéressant de s'interroger sur la filiation à faire avec les malettes pédagogiques et autres documents composites présents dans les fonds multi supports du département de l'Audiovisuel depuis 1975, date de l'instauration du dépôt légal de ce type de document.

Contact : Christophe Gauthier, directeur du département de l'Audiovisuel.
Tél. : 01 5379 53 00, christophe.gauthier (arobase) bnf (point) fr

3. Les débuts de l'édition vidéo ludique française

Le département de l'Audiovisuel conserve une collection de jeux vidéo, constituée à partir du milieu des années 1990 quand le dépôt légal fut étendu à cette catégorie de documents et enrichie depuis quelques années par des acquisitions de titres plus anciens visant à documenter les débuts de ce secteur éditorial. Or, si l'on assiste depuis peu à une prise de conscience de l'importance du jeu vidéo tant d'un point de vue économique que culturel, on ignore encore souvent, tant il est traditionnellement associé aux grandes firmes américaines ou japonaises, que la France a joué, dès le début des années 1980, un rôle non négligeable dans ce domaine d'activité. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, surtout pour la période la plus ancienne, le fonds conservé par la Bibliothèque nationale de France, au vu de son mode de constitution, est une source de première importance pour étudier cette production française encore méconnue.

Volumétrie : quelques milliers de documents conservés dans les fonds de documents électroniques du département de l'Audiovisuel.

Pistes de recherche : Il s'agirait de recenser les diverses entités (éditeurs, studios de développement) françaises ayant œuvré dans ce domaine et de dresser le catalogue de leurs titres publiés ou abandonnés, ce qui permettrait, par la même occasion, de réunir des informations et des témoignages sur des sociétés dont beaucoup ont disparu au début des années 2000. L'étude pourrait porter aussi bien sur les acteurs qui furent à l'origine de cette production vidéo ludique que sur les titres eux-mêmes, dont l'analyse pourrait conduire à définir une spécificité française. Elle pourrait ne concerner qu'une tranche chronologique (années 1980 ou années 1990). Dresser l'inventaire des titres édités permettrait, par ailleurs, d'aider à définir la politique d'acquisition rétrospective et à estimer le niveau de complétude des collections.

Contact : Christophe Gauthier, directeur du département de l'Audiovisuel.
Tél. : 01 5379 53 00, christophe.gauthier (arobase) bnf (point) fr

4. Internet et sciences sociales

La Bibliothèque nationale de France dispose depuis quelques années de ressources entièrement inédites pour la recherche : les archives de l'Internet. Elles sont constituées de sites Web du domaine français collectés et conservés par la BnF, d'abord dans le cadre d'expérimentations, puis en application de la loi DADVSI du 1^{er} août 2006 sur le dépôt légal d'Internet ; les plus anciens sites Web archivés remontent à 1996. Ces archives sont pour l'essentiel issues de collectes annuelles de l'ensemble du Web français, et ne sont accessibles qu'à la Bibliothèque de recherche. Elles sont complétées par des collectes sélectives ciblant plus particulièrement certaines thématiques (« Web électoral », « Web militant », « Web solidaire »...). Ces collections constituent un ensemble de sources d'un type nouveau particulièrement riche pour la recherche en sciences sociales. En effet, les évolutions de ces dernières années ont montré qu'Internet prend une part croissante dans les nouvelles formes d'action sociale et politique. Le travail de sélection et d'archivage effectué par la BnF permet de mettre à la disposition des chercheurs des objets d'étude qui, dans le Web vivant, évoluent, voire disparaissent.

Volumétrie : À définir en fonction du sujet retenu. À titre d'exemple, de 2008 à 2011, ont notamment été archivés chaque année plus de cinq cents sites Web de syndicats, d'associations militantes, de mouvements alternatifs, ou relatifs au développement durable. En 2011, une nouvelle sélection a permis de collecter et d'archiver un ensemble de plus de cinq cents sites Web dans le domaine de la philanthropie, du bénévolat, des associations de solidarité et de l'économie sociale et solidaire.

Pistes de recherche :

Internet et renouvellement de l'épistémologie des sciences sociales. Internet ouvre un « terrain » nouveau pour l'enquête, non sans poser un certain nombre de questions méthodologiques et épistémologiques. Quel statut donner aux formes d'expression engagée présentes sur Internet, dans le contexte des méthodes propres aux sciences sociales ? Comment la recherche s'empare-t-elle des énoncés véhiculés sur le Web par les acteurs du monde social ? Les archives d'Internet permettent au chercheur de suivre la stratification de ce nouveau terrain éphémère et changeant.

En quoi Internet influence-t-il les modes d'action sociale ? L'étude de la présence en ligne des acteurs du monde social est intéressante à plus d'un titre. Comment ces acteurs utilisent-ils Internet pour informer, sensibiliser, mobiliser ? Quel rôle joue le Web dans le répertoire des engagements militants ou solidaires ? Comment les canaux traditionnels de communication et d'action (tracts, pétitions, rassemblements, appels aux dons, bénévolat, etc.) sont-ils revisités grâce au Web ? Les archives d'Internet constituent une ressource essentielle pour les recherches portant sur les mouvements sociaux, les milieux associatifs, les ruptures sociales et la solidarité.

Le travail du chercheur associé permettrait la valorisation de ces collections numériques à travers la constitution de corpus commentés consultables dans les salles de lecture de la Bibliothèque nationale de France.

Contact : Claude Collard, directrice du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.
Tél. 01 5379 5050, claud.collard (arobase) bnf (point) fr

Manuscripts et archives

5. Le fonds Claude Maillard **NOUVEAU**

Claude Maillard est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages. Son œuvre s'est développée en trois temps depuis 1967, parallèlement à de nombreuses contributions à des revues et des colloques scientifiques, littéraires et psychanalytiques. De 1967 à 1978, Claude Maillard rédige des romans et des essais, comme *Avortement, les pièces du dossier* (1974) et *Les prostituées : ce qu'elles disent quand elles parlent à une femme* (1975), dont la matière est tirée de l'expérience professionnelle de Claude Maillard en tant que médecin. De 1979-1996, Claude Maillard éprouve une nouvelle « traversée de l'écriture », qui se poursuit aujourd'hui, période d'intenses expérimentations formelles : travail sur le photographiable et l'imphotographiable (1986) mais aussi des premiers écrits électroniques (« rencontre » de l'ordinateur dès 1981). Depuis 1997, Claude Maillard évolue vers une forme exigeante de bibliophilie nouvelle, dans la tradition des livres rares et précieux mais profondément questionnée (*Agataké*, 1999 et *La grande révolte*, 2010).

Volumétrie : une soixantaine de boîtes.

Pistes de recherches : psychanalyse, littérature d'avant-garde, histoire du livre et de l'écriture, féminisme, *gender studies*. Le travail demandé au lauréat, dès la 1^e année, pourrait consister à inventorier et cataloguer le fonds dans *BnF archives et manuscrits*, sur le modèle de ce qui a déjà commencé à être signalé.

Contact : Isabelle le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits.
Tél. : 01 5379 8322, isabelle.le-masne-de-chermont (arobase) bnf (point) fr

Bourse de recherche sur l'œuvre de Claude Maillard

La chercheuse ou le chercheur qui travaillerait sur ce fonds est susceptible de recevoir une bourse de recherche de 10.000 € de la part d'un donateur.

Pas de formulaire spécifique

6. Le fonds de Cluny

Le fonds de Cluny est entré à la Bibliothèque nationale de France en 1881 à la suite d'une transaction financière entre la ville de Cluny et la Bibliothèque nationale. En contrepartie, cette dernière s'engageait à publier un catalogue de l'ensemble du fonds, ce que fit Léopold Delisle, alors administrateur général de la Bibliothèque. Le fonds de Cluny ayant été dilapidé à plusieurs reprises au cours de son histoire, bien avant son entrée à la Bibliothèque nationale, Léopold Delisle fit le choix de regrouper dans un même catalogue tous les documents provenant de Cluny à la Bibliothèque nationale, ceux acquis en 1881 et ceux entrés précédemment. Ce catalogue paru en 1884 chez Champion sous le titre *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni* comporte au total 226 numéros, dont 97 entrés en 1881. Ceux-ci sont classés de manière thématique et décrits assez sommairement. La majeure partie de ce fonds est actuellement classée dans la série des Nouvelles acquisitions latines au département des manuscrits, mais on trouve également des volumes dans le fonds latin et dans celui de Bourgogne entre autres. Alimenté dès la fondation du monastère en 909 ou 910, ce fonds comprend des manuscrits de diverses provenances et de toutes époques, dont un petit noyau remonte à l'époque carolingienne. D'une grande richesse, il reflète l'histoire religieuse, intellectuelle, politique et artistique de l'une des plus puissantes abbayes de la Chrétienté au Moyen Âge.

Volumétrie : 226 manuscrits et chartes catalogués par Léopold Delisle dans son *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*. Les investigations pourront être élargies afin d'identifier d'autres manuscrits provenant du fonds de Cluny et non recensés par Léopold Delisle.

Pistes de recherche : Exploité par des générations de chercheurs, le fonds des manuscrits de Cluny recèle encore de très nombreuses pistes de recherche. Alors que les chartes de Cluny font depuis de nombreuses années l'objet de divers programmes de recherche et publications, un catalogue scientifique de l'ensemble des manuscrits permettra de mieux connaître la collection, son origine, sa diversité, ainsi que l'activité du *scriptorium* clunisien dont l'apogée se situe à l'époque romane.

Contact : Isabelle le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits.
Tél. : 01 5379 8322, isabelle.le-masne-de-chermont (arobase) bnf (point) fr

Iconographie

7. Les fonds japonais de la Bibliothèque-musée de l'Opéra

Parmi les fonds donnés en 1952 par les Archives internationales de la danse à la Bibliothèque-musée de l'Opéra figurent d'importantes collections asiatiques encore peu exploitées, et qui ne sont pas inventoriées de manière précise. Parmi cet ensemble important, le fonds japonais apparaît comme l'un des plus remarquables.

Volumétrie : Quelques imprimés mais surtout une centaine d'estampes représentant des scènes de danse et de théâtre et plusieurs centaines de photographies de danse et de théâtre.

Pistes de recherches : Le fonds mériterait une étude pour lui-même (constitution, volumétrie, description synthétique et analytique). Il pourrait aussi servir de support à une étude sur la danse et le théâtre japonais, sur l'estampe ou la photographie japonaises.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (arobase) bnf (point) fr

8. La mode et l'Opéra de Paris

À partir de la fin du XIX^e siècle paraissent les premiers périodiques illustrés de théâtre tandis que les programmes de l'Opéra s'enrichissent de publicités, notamment pour des maisons de couture et pour des parfumeurs. Tout au long du XIX^e siècle, les couturiers jouent un rôle important dans le renouveau du costume de danse et d'opéra.

Volumétrie : La Bibliothèque-musée de l'Opéra conserve l'ensemble de la documentation (revues, programmes, maquettes de costumes) permettant d'écrire l'histoire des relations riches et complexes qui unissent la mode et l'Opéra de Paris. Il est difficile d'en donner une volumétrie précise.

Pistes de recherches : Le sujet de recherche peut-être appréhendé de manière globale, ou de manière plus circonscrite, par exemple sur la publicité dans les programmes de l'Opéra pendant la Belle Époque.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (arobase) bnf (point) fr

9. Les magazines de *comics* édités en France, à partir du don Marvel

La bande dessinée américaine, à l'influence souveraine dans les années 1930 en France, a connu un regain de popularité à travers le genre des « super-héros » à la fin des années 1960. Longtemps mal reçues en France, les productions des éditeurs comme Marvel ou DC Comics se sont inscrits dans le continent des publications populaires « illégitimes », passant à travers des filtres éditoriaux nombreux, avant d'arriver récemment à une certaine reconnaissance critique. Le don Marvel constituera la pierre angulaire de cette recherche ; en effet, un don exceptionnel de revues américaines illustrées est entré à la BnF en 2006 : 168 titres de comics de l'éditeur Marvel ont été donnés par le Centre national de la bande dessinée et de l'image (Angoulême), pôle associé de la BnF pour la bande dessinée.

Volumétrie : plusieurs dizaines de milliers de fascicules, dans les collections des départements Littérature et art, et Droit, économie, politique.

Pistes de recherche : les rapports avec la censure, les questions de traduction, le choix des séries, les contacts commerciaux, les éditeurs spécialisés...

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département littérature et art.

Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

10. Les voyageurs français dans l'empire russe (1880-1914) et la Société de géographie

Dans le contexte du rapprochement franco-russe des années 1880-1890, de nombreux voyageurs français se rendent en Russie : Joseph de Baye, Gabriel Bonvalot, Paul Labbé, Jean Chaffanjon, Joseph Martin. Leurs centres d'intérêt sont multiples et se retrouvent dans les collections photographiques qu'ils rapportent ou leur propre production photographique : mœurs de la société russe, découvertes des peuples aux marges de l'empire, vestiges archéologiques et architecture des villes sur les routes historiques de l'Asie centrale, bouleversements liés à la construction des chemins de fer transsibérien, transcasprien, transcaucasien, ressources minières.

Volumétrie : un millier de photographies sur plaque de verre et papier à inventorier.

Pistes de recherche : Peuples de l'empire russe, fronts pionniers de Sibérie entre tradition et modernité, intérêt géostratégique des régions aux confins des empires russe, chinois et britannique...

Contact : Olivier Loiseaux, département des Cartes et plans.

11. La photographie à l'Opéra de Paris sous la direction de Jacques Rouché (1914-1945)

La direction de Jacques Rouché (1914-1945) a été une période de grande mutation pour l'Opéra de Paris : transformation de son statut administratif, enrichissement de son répertoire lyrique et chorégraphique, modernisation du décor et de la mise en scène. Elle est aussi une période importante pour la photographie de spectacle, d'un point de vue technique et esthétique, ainsi qu'en rendent compte les riches fonds photographiques de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Volumétrie : Plusieurs milliers de photographies, relativement dispersées au sein des collections de la Bibliothèque-musée de l'Opéra. Les informations données par les tirages photographiques devront être croisées avec celles fournies par les archives administratives.

Pistes de recherche : Plusieurs aspects du sujet pourront être abordés : passage de la photographie posée à la photographie de scène, sociologie des photographes, politique de l'Opéra vis à vis des photographes, etc.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. 01 5379 3741, pierre.vidal (arobase) bnf (point) fr

Bourse de recherche Fondation Louis Roederer sur la photographie

Les recherches portant sur la photographie sont à soumettre dans le cadre de la **Bourse de recherche Fondation Louis Roederer sur la photographie**, dotée par le mécène d'un montant de 10 000 euros.

Les dossiers retenus pour examen par le jury de la **Bourse de recherche Fondation Louis Roederer** pourront également être examinés dans le cadre de l'**appel à chercheurs**, s'ils remplissent les conditions requises et si le candidat en fait la demande lors de sa candidature.

Voir le formulaire spécifique.

Jeunesse

12. Enfance et Opéra

Comment aborder l'enfant à l'Opéra, l'enfance et l'opéra ? Ce thème de recherche, peu étudié dans la globalité de ses aspects, mériterait de l'être en tirant parti des ressources multiples offertes par les collections de la Bibliothèque nationale de France : - à la Bibliothèque-musée de l'Opéra, les opéras et ballets pour l'enfance (*L'Enfant et les sortilèges*, *Brundibar*...), les enfants comme personnages d'opéras (joués ou non par des enfants), l'enfant-artiste... ; au Centre national de la littérature pour la jeunesse, les albums, livres, disques autour de l'opéra et du ballet (œuvre ou thème traité), la question des adaptations... ; au département de l'Audiovisuel, les disques, vidéos, multimédias...

Pistes de recherches : Le sujet de recherche devra être articulé autour d'une problématique, et les résultats pourront permettre d'alimenter un guide de sources ou une exposition. La réflexion s'appuiera nécessairement sur un recensement des ressources dans les divers départements de la BnF concernés (Opéra, Littérature et art, Audiovisuel, Musique, et aussi Estampes et photographie, Arts du spectacle, Réserve des livres rares).

Contacts : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (arobase) bnf (point) fr

Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

13. Les cartonnages illustrés de livres pour l'enfance et la jeunesse dans les fonds de la BnF

Les collections de la Bibliothèque nationale de France conservent de nombreux volumes des XIX^e et XX^e siècles entrés par dons ou acquisitions, pour remédier à la politique des éditeurs qui déposaient des versions « économiques ». Il n'en existe pas de réelle vue d'ensemble, mettant cette richesse en rapport avec les grandes collections privées ou publiques françaises. Les fonds à étudier sont conservés aux départements Littérature et art et Philosophie, histoire, sciences de l'homme, au Centre national de la littérature pour la jeunesse, à la Réserve des livres rares.

Volumétrie : quelques milliers de volumes.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

14. Le livre d'images ou album pour l'enfance et la jeunesse, 1820-1920

Le livre d'images se développe massivement à partir du XIX^e siècle suite aux progrès de l'imprimerie et touche très vite l'édition pour enfant, connaissant des formes variées jusqu'à évoluer vers les « albums ». Luxueux parfois, souvent populaires, une grande partie des ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale de France est mal connue.

Volumétrie : L'étude s'appuiera, de manière transversale, sur les fonds conservés au département Littérature et art, au Centre national de la littérature pour la jeunesse, au département des Estampes et de la photographie et à la Réserve des livres rares.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

15. Les artistes et le livre pour enfant au XX^e siècle

Depuis la naissance d'une bibliophilie consacrée au livre pour enfant, à la fin du XIX^e siècle, jusqu'aux créations uniques artistiques actuelles, le livre pour enfant est devenu un terrain de création pour des objets rares, étonnants, exceptionnels, faisant souvent intervenir des artistes étrangers au monde du livre (peintres, sculpteurs, designers, décorateurs...). La question du livre d'artiste est une des pistes de recherche émergente en France comme aux États-Unis, se heurtant souvent à une définition encore complexe, et à des corpus restant encore largement à établir ou découvrir.

Volumétrie : quelques milliers de titres. Fonds conservés à la Réserve des livres rares, au département Littérature et art, au Centre national de la littérature pour la jeunesse.

Pistes de recherches : Le chercheur aura à dégager une problématique, l'intérêt du livre d'artiste pour enfants est qu'il se situe et se développe dans des champs multiples : entre bibliophilie, intervention artistique et création.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

Langues, littérature

16. Écritures hypertextuelles

Depuis plusieurs années des œuvres littéraires telle celle de Jacques Roubaud (*Le Grand incendie de Londres*, 1989) ont posé et utilisé la notion d'hypertexte. Dès les années 1993-94, des expériences sur la Toile visaient à offrir des œuvres multimédias se déployant entre imprimé, image fixe et animée, musique et voix, traçant de nouvelles narrativités et suggérant de fait, des lisibilités inédites. Quelle est l'archéologie esthétique de ces pratiques en grande partie issues des traditions romanesque, iconique et cinématographique de l'excentrique, de la marge, de la notion de *work in progress*, du *cut-up*... ? Comment s'écrivent ces textualités qui incluent le temps réel, la performance et la multiplicité des parcours de lecture ? Comment sont bouleversés les codes du récit ? Comment se déploient ces interventions à travers les réseaux ? Comment enfin sont reçues voire archivées, conservées, ces œuvres ?

L'avenir est ouvert à des pratiques qui déplacent radicalement la création. Usant des réseaux sociaux, elles englobent aussi des communautés dont le statut peut aller du simple public à des collaborations actives. Si l'émergence de la presse moderne a bouleversé le statut de l'écrivain et de l'œuvre d'art au XIX^e siècle, la Toile et le concept d'hypertexte autorisent des stratégies et dimensions nouvelles qui vont reconfigurer non seulement l'économie du livre, mais aussi les moyens d'expression et plus globalement décloisonner la création.

Pistes de recherche : Le chercheur s'appliquera à explorer les nouvelles pratiques narratives usant de la dimension hypertextuelle de la Toile comme vecteur pour la création d'œuvres échappant aux genres traditionnels de la communication artistique. Le repérage et l'inventaire des sites concernés par l'écriture hypertextuelle permettront d'en prévoir la sauvegarde dans le cadre de l'archivage de l'internet à la BnF http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal/a.dl_sites_web_mod.html. Cette recherche sera menée en collaboration avec le département de l'Audiovisuel qui conserve également des documents hypertextuels sous forme de cédéroms.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

17. Aux origines de la linguistique

Le département Littérature et art de la BnF conserve une grande variété d'ouvrages sur la linguistique et la langue française : dictionnaires, vocabulaires, grammaires, méthodes

d'apprentissage de la lecture. Une étude a déjà été menée sur les abécédaires par une chercheuse associée à la Bibliothèque. Il serait intéressant de chercher, à partir des dictionnaires des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, d'ouvrages comme *La grammaire de Port-Royal*, ou de périodiques comme la *Revue de linguistique et de philologie comparée* (1867-1916), comment la linguistique s'est progressivement constituée comme science.

Volumétrie : Les ouvrages correspondants sont classés sous une cote spécifique, dans le classement méthodique des collections mis en place au XVII^e siècle. Avec ce lettrage, la lettre X et ses subdivisions recouvrent « Linguistique et rhétorique » : grammaires, dictionnaires, méthodes de langues et textes des grands orateurs. Ce fonds offre une très large couverture linguistique.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

Bourse de recherche 2013-2014 sur l'œuvre de Milan Kundera, lauréat du « Prix de la BnF » 2012

Cette bourse spécifique n'est pas un prix accordé par la Bibliothèque à un chercheur. La bourse de recherche d'un montant de 8 000 euros est dotée par madame Nahed Ojeh, mécène de la BnF. Elle est uniquement attribuée à un candidat soumettant un sujet de recherche portant sur l'œuvre de Milan Kundera, lauréat du Prix de la BnF 2012, recherche qui sera présentée dans le cadre de la Bourse de recherche 2013-2014 associée au « Prix de la BnF » 2012.

Voir le formulaire spécifique.

Musicologie et spectacles

18. Le Fonds de L'Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges (IMEB)

NOUVEAU

L'Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges (IMEB) a pris la suite en 1994 du Groupe de Musique Expérimentale de Bourges (GMEB) fondé en 1970 par Françoise Barrière et Christian Clozier, dont ils assurèrent la direction jusqu'à sa disparition en 2011.

La musique électronique ou électroacoustique s'y est développée pendant 40 ans. Studios de composition, recherche musicale, réalisation de logiciels et d'instruments, festival "Synthèse" et concours internationaux ont fait de Bourges un creuset rayonnant. Des artistes du monde entier y sont venus créer et interpréter leurs œuvres lors des festivals et concours. 274 compositeurs de 43 pays ont créé dans les studios 764 musiques, et 4836 de 82 pays ont présenté 14206 œuvres aux concours et en ont interprété 6637 lors des festivals.

L'IMEB a donné à la BnF l'intégralité de ses archives, soit un ensemble complet et multimédia exceptionnel sur l'histoire de la création et de la diffusion de la musique électroacoustique. Les « musiques » elles-mêmes produites et présentées aux festivals, sont particulièrement riches du fait de la nature de ces œuvres, car elles sont présentes sous forme de composants écrits, sonores, électroniques et audiovisuels (1 512 partitions et 6 985 enregistrements présentés aux festivals, de Jorge Antunes, Françoise Barrière, Gerald Bennett, José Manuel Berrenguer, Gonzalo Biffarella, Christian Clozier, Stefan Hanson, Adolfo Nunez, Jean-Claude Risset, Kaija Saariaho, Alain Savouret, Xiaofu Zang, etc). Les archives du concours (dossiers d'inscription, biographies des concurrents, avis des jurés...) dessinent un panorama précis des acteurs de la création musicale contemporaine de la seconde moitié du XX^e siècle. Les archives du festival, des concerts, des tournées et autres manifestations, des actions pédagogiques (formation professionnelle, scolaires), des colloques, constituent des éléments pour l'histoire de l'action culturelle du niveau local au niveau international. Les instruments/système du studio Charybde sont également déposés et leurs notices techniques et plans de fonctionnement renseignent quant à eux sur les prémices et l'essor des concepts analogiques et de l'informatique musicale.

Volumétrie : le fonds est réparti dans les collections du département de la Musique, et du département de l'Audiovisuel.

Pistes de recherche : traitement et mise en valeur de l'ensemble.

Contacts : Christophe Gauthier, directeur du département de l'Audiovisuel.

Tél. : 01 5379 53 00, christophe.gauthier (arobase) bnf (point) fr

Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique

Tél. : 01 5379 88 51, elizabeth.giuliani (arobase) bnf (point) fr

19. Le Fonds Igor Markevitch (1912-1983) NOUVEAU

Igor Markevitch (1912-1983), issu d'une famille musicienne, d'origine serbe et russe, est un chef d'orchestre et compositeur de renommée mondiale, naturalisé italien en 1947, puis français en 1982. Elève, entre autres, d'A. Cortot, de N. Boulanger, V. Rieti, P. Monteux et d'H. Scherchen, il commence très tôt son activité artistique, notamment pour les Ballets russes de S. de Diaghilev. Sa carrière de chef d'orchestre se développe après la seconde Guerre mondiale. I. Markevitch dirige tous les grands orchestres du monde, travaille à Stockholm, Mexico, Montréal, la Havane, Paris, Madrid et Monte-Carlo et Rome. Il assurera également la classe de direction d'orchestre du Mozarteum de Salzburg.

Marié tout d'abord à Kyra Nijinskaya, il épouse en secondes noces la princesse Topazia Caetani. Il a vécu principalement en Suisse romande, en Italie et en France.

De son vivant, I. Markevitch avait conservé et sommairement classé à peu près tout ce qui le concernait, archives professionnelles et papiers personnels, y compris les documents touchant la succession de son beau-père V. Nijinski, célèbre danseur des Ballets russes. Il a été en contact avec nombre de sommités littéraires et artistiques de son temps.

Après sa mort, survenue à Antibes en 1983, le département de la musique de la Bibliothèque nationale reçoit en dépôt définitif l'ensemble de ses très riches archives musicales et personnelles, y compris une importante correspondance, et une partie de sa bibliothèque.

Volumétrie : 380 dossiers dans 97 boîtes, dont 16 de correspondance, soit 13m/l de manuscrits, d'imprimés, correspondance, coupures de presse, programmes, photographies, tapuscrits et objets, sans compter les documents déjà catalogués (environ 1000 : manuscrits musicaux d'I. Markevitch et bibliothèque musicale). À noter l'existence d'un fonds, lié à la présence et à l'activité d'I. Markevitch dans le canton de Vaud, à la section des archives musicales de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Pistes de recherches : en parallèle à l'inventaire précis à dresser : le fonds, quasiment non exploité, offre une vision d'ensemble des activités de compositeur, de chef d'orchestre, d'enseignant, d'éditeur et de directeur d'institution musicale du personnage. Témoignage de la vie musicale occidentale d'une bonne partie du XX^e siècle, il présente également un indéniable intérêt socio-historique.

Contact : Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique
Tél. : 01 5379 88 51, elizabeth.giuliani (arobase) bnf (point) fr

20. Le Fonds de programmes de concerts et d'opéras du département de la Musique

NOUVEAU

Le département de la Musique possède un fonds très riche de programmes de concerts, d'opéras et de festivals musicaux et lyriques sur ses deux sites (Louvois et Bibliothèque-Musée de l'Opéra).

Volumétrie : Ce fonds a une large couverture chronologique et comprend aussi bien des documents de type « éphémère », tels que les programmes de la Société des concerts du Conservatoire, créée en 1828, que des programmations de concerts en ligne collectées dans le cadre du dépôt légal des sites Internet, institué en 2006.

Pistes de recherches : outre un état des lieux de ce fonds au département de la Musique (la cartographie succincte et le signalement) et complété des ressources analogues conservées dans d'autres départements BnF (département des Arts du spectacle, par exemple), il convient de l'inscrire dans les outils de signalement et de valorisation produits par la bibliothèque d'une part, élaborés aux niveaux national ou international d'autre part : le projet du Répertoire des programmes de concerts en France (RPCF, <http://www.rpcf-projet.fr/>), la base « Concert programmes » au Royaume-Uni, <http://www.concertprogrammes.org.uk/>.

L'étude de ce fonds particulier pourra servir d'exemple pour la valorisation de ressources documentaires similaires et développer des méthodes d'analyse, de traitement et de valorisation utiles aux établissements conservant ce type de documentation.

Contact : Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique
Tél. : 01 5379 88 51, elizabeth.giuliani (arobase) bnf (point) fr

21. Les archives du Festival d'Avignon à la Maison Jean Vilar

La Maison Jean Vilar à Avignon a été fondée en 1979 par l'Association Jean Vilar, la Ville d'Avignon et la Bibliothèque nationale pour mettre en valeur et à la disposition du public le fonds Jean Vilar tout en faisant vivre la mémoire et l'esprit de l'homme de théâtre Jean Vilar, fondateur et directeur du Festival d'Avignon.

Aujourd'hui, outre les collections rassemblées par l'Association Jean Vilar et une bibliothèque spécialisée en arts du spectacle, gérée par l'antenne de la Bibliothèque nationale de France, la Maison Jean Vilar-BnF collecte et conserve la mémoire du Festival d'Avignon. Les ressources à

explorer sont un matériau précieux sur l'histoire du festival et de manière plus générale sur l'histoire du théâtre en France.

Volumétrie : Documents produits par le Festival d'Avignon : programmes, bibles, affiches, dossiers de presse (20 ml), archives administratives de 1966 à 2002 (120 ml). Collections de documents diffusés par les théâtres et des compagnies du festival Avignon *Off* : affiches, tracts et dossiers de presse (40 ml).

Pistes de recherche : Différentes recherches peuvent être menées sur ces fonds en partie encore inexploités.

Quelques axes identifiés : programmation du Festival d'Avignon et dossiers des compagnies ; relations entre le Festival d'Avignon et le *Off* ; histoire du festival *Off* ;

Contacts : Lenka Bokova, Maison Jean Vilar, Avignon

Tél. : 04 9086 5964, lenka.bokova (arobase) bnf (point) fr

Joël Huthwohl, directeur du département des Arts du spectacle.

Tél. : 01 5379 3731, joel.huthwohl (arobase) bnf (point) fr

22. La maison de confection de costumes Jules Muelle

En septembre 1932, la Bibliothèque-musée de l'Opéra a acquis de Jules Muelle, administrateur de la maison de confection de costumes du même nom, un ensemble de maquettes de costumes de scène (costumes d'opéras, de théâtre et de music-hall) dessinés en majorité par Marcel Miltzer (1866-1937), dessinateur de costumes de l'Opéra-Comique, mais aussi par Charles Bianchini, Paul Colin, Maxime Dethomas, Jean-Gabriel Domergue, Jacques Dresca, Joseph Pinchon, René Piot, etc. Un inventaire sommaire de ces maquettes de costumes a été dressé mais mériterait d'être précisé et complété.

Volumétrie : 1 500 dessins.

Pistes de recherche : l'histoire de la maison de confection est encore à faire et le fonds conservé à la Bibliothèque-musée de l'Opéra peut servir de support à une telle entreprise.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (arobase) bnf (point) fr

23. André Boll et la scène (1896-1983)

Né le 25 avril 1896 à Paris, André Boll conçut de très nombreux décors pour l'opéra, le ballet, le théâtre et contribua au renouvellement de la mise en scène par l'œuvre théorique qu'il publia entre 1921 et 1944. À son décès en 1983, il légua sa bibliothèque à la Bibliothèque des Arts décoratifs tandis qu'il destinait à la Bibliothèque-musée de l'Opéra un fonds d'esquisses de décors, de fragments de maquettes construites et de maquettes de costumes pour différents théâtres (Théâtre Antoine, Comédie Française, Théâtre des Mathurins, Théâtre du Vieux Colombier, Théâtre de Lyon, Théâtre de Monte-Carlo, Grand Théâtre de Genève, Théâtre du Caire, etc.), augmenté de dossiers de presse, d'articles, de textes de conférences, de correspondance. Ce fonds a été complété récemment par un don dont il conviendrait de faire l'inventaire.

Volumétrie : environ 1 000 esquisses de décors, fragments de maquettes construites, maquettes de costumes.

Pistes de recherche : L'ensemble des sources conservées à la Bibliothèque-musée de l'Opéra permettrait de rédiger une monographie sur cet important décorateur pour lequel il n'y a pas, pour le moment, de biographie disponible.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (arobase) bnf (point) fr

Archéologie, numismatique, art de la médaille

24. La céramique grecque d'Italie du sud NOUVEAU

Parmi les collections de céramiques antiques du département des Monnaies, médailles et antiques, le fonds italiote à figures rouges (campanien, apulien, lucanien, paestan) est important mais peu connu. Intégrés pour la plupart par A.D. Trendall dans ses publications de référence sur les vases italiotes, ces vases n'ont pas été étudiés de manière systématique depuis le catalogue d'A. de Ridder sur la céramique grecque (1902). Pourtant, la recherche dans le domaine a connu de nombreuses avancées, notamment grâce aux recherches archéologiques dans différents sites d'Italie ; il est maintenant nécessaire de confronter des vases provenant de collections anciennes (XVIII^e et XIX^e siècles), souvent dépourvus de contexte de découverte, et les connaissances que nous avons actuellement sur les contextes de création comme d'utilisation dans les cités grecques et indigènes.

Volumétrie : env. 200 vases.

Pistes de recherche : le récolement de l'ensemble est bien avancé, mais un catalogage plus fin est nécessaire, et pourra être intégré dans la base *BnF Médailles et Antiques*. Il permettra de préparer un catalogue raisonné du fonds, ou bien de sélectionner des exemplaires intéressants pour une ou plusieurs études spécifiques (par atelier, ou selon l'iconographie). Il permettra également de mener une réflexion plus générale sur les possibilités de re-contextualisation de céramiques de collections anciennes, en les confrontant aux autres grandes collections formées aux XVIII^e et XIX^e siècles (British Museum, Vatican, Louvre, etc.), aux sources sur les découvertes anciennes, aujourd'hui mieux identifiées et publiées (par exemple, archives Gori ou travaux sur les catalogues de ventes), et à ce que nous apprennent les découvertes archéologiques dans les sanctuaires, nécropoles, et habitats.

Contacts : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (arobase) bnf (point) fr

Cécile Colonna, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8620, cecile.colonna (arobase) bnf (point) fr

25. La Renaissance dans la médaille

Parmi les collections de médailles étrangères du département des Monnaies, médailles et antiques, les séries allemande (Empire, principautés et personnages) et italienne (principautés et personnages) sont parmi les plus riches avec un total de plus de 1.500 médailles chacune. Ce sont deux collections de référence, notamment pour le portrait en médaille à la Renaissance. Cependant, l'inventaire manuscrit ancien, très succinct, s'avère aujourd'hui inutilisable car il ne tient pas compte des remaniements et ajouts.

Volumétrie : 500 médailles ou plus, selon la sous-série retenue.

Pistes de recherche : Un inventaire sur base de données de la sous-série retenue et son éventuel reclassement permettront de se familiariser avec la collection et pourront déboucher sur l'étude d'une principauté (médailles du Brandebourg), d'un thème, ou sur une recherche plus large en Histoire de l'Art (portrait et allégorie dans la médaille italienne). La série hollandaise (600 médailles) pourrait donner lieu au même type de travail (par exemple, la médaille hollandaise au Siècle d'Or et ses rapports avec la peinture).

Contacts : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (arobase) bnf (point) fr

Inès Villela-Petit, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (arobase) bnf (point) fr

26. *Roma triumphans*. Le médaillier des papes : une source pour l'histoire de l'architecture

Transférée de Rome à Paris sous le Premier Empire, la collection des médailles des papes se trouve depuis conservée au département des Monnaies, médailles et antiques. Elle comporte près de 1 700 médailles du XV^e au XVIII^e siècle que sont venues compléter, par dons et acquisitions, des médailles de souverains pontifes du XIX^e siècle. Si une partie a été récemment inventoriée sur base de données (papes du XVII^e siècle), le reste de la série n'est répertorié qu'à travers un registre manuscrit.

Volumétrie : 500 médailles ou plus, selon la tranche chronologique retenue.

Pistes de recherche : La poursuite de l'inventaire sur base de données de la collection permettra de sélectionner des exemplaires intéressants pour une ou plusieurs études thématiques. Les représentations d'architecture sont nombreuses dans les médailles pontificales : élévations, plans, vues cavalières, parfois avant la réalisation même des monuments, les médailles conservant alors un état du projet. D'autres furent spécifiquement conçues comme médailles de fondation. La collection pourra donc nourrir la recherche sur l'urbanisme romain, l'évergétisme des souverains pontifes ou encore l'importance de ce rôle de bâtisseur dans la construction de leur image.

Contacts : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (arobase) bnf (point) fr

Inès Villela-Petit, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (arobase) bnf (point) fr

27. « Schaumünzen » : la Renaissance allemande en médailles

Parmi les collections de médailles étrangères du département des Monnaies, médailles et antiques, la série allemande est une des plus riches avec un total de plus de 1 500 médailles, dont une majorité du XVI^e siècle, réparties en grands ensembles : Empire, Principautés, Personnages. Elle comporte aussi de rares modèles en pierre lithographique. Il s'agit d'une collection de référence, notamment pour l'art du portrait en médaille.

Volumétrie : 500 médailles ou plus, selon la tranche chronologique retenue.

Pistes de recherche : Le reclassement et la réalisation d'un inventaire sur base de données pourront déboucher sur l'étude d'un artiste, d'une principauté, d'une catégorie de médailles (des Réformés, satiriques, etc.) ou s'inscrire dans une recherche plus large (le portrait de la Renaissance, évolution du costume).

Contacts : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.
Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (arobase) bnf (point) fr
Inès Villela-Petit, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.
Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (arobase) bnf (point) fr

28. « Menues chosettes » : médailles pieuses de la collection Maxe-Werly

Industriel lorrain, Léon Werly dit Maxe-Werly (1831-1901) fut aussi un historien et numismate reconnu. Entre autres sujets, il s'était intéressé aux médailles pieuses dont il rassembla une exceptionnelle collection (plus de 2 300) couvrant surtout les XVIII^e et XIX^e siècles, qui fut léguée à sa mort au département des Monnaies, médailles et antiques.

Volumétrie : par tranches d'environ 500 médailles (médailles de la Vierge, Sacré-Cœur, saints...).

Pistes de recherche : La collection Maxe-Werly est une mine pour l'histoire de la piété populaire, ses dévotions et ses pèlerinages. Ces petits objets longtemps négligés suscitent aujourd'hui l'intérêt des chercheurs en histoire sociale. Les médailles pieuses sont en outre une source encore sous-exploitée en iconographie chrétienne.

Contacts : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.
Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (arobase) bnf (point) fr
Inès Villela-Petit, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.
Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (arobase) bnf (point) fr

B. Musique (Appel à musicien chercheur)

29. Le Fonds Stanislas de Champein (1753-1830) NOUVEAU

D'origine provençale, arrivé à Paris en 1776, Champein mène avec succès une intense activité de compositeur pour la scène. Ses œuvres, opéras comiques, comédies mêlées de musique, comédies lyriques, opéras bouffons, furent pour la plupart créées à la Comédie italienne, à l'Opéra-Comique, au Théâtre du Beaujolais ou à la Comédie-Française jusqu'aux années 1790. *La Mélomanie* (1781) et *Les Dettes* (1787) furent reprises de nombreuses fois.

Malgré un engagement politique important pendant la Révolution qui le conduit dans l'est de la France (il devient président du département de Rhin-et-Moselle), il conserve des relations avec les milieux musicaux parisiens et compose assidûment, bien que la plupart de ces œuvres ne soient pas montées. Après son retour à Paris au début de l'Empire, il fait représenter l'opéra *Menzikoff et Foedor* (1808) et quelques autres pièces mais avec peu de succès.

On peut dénombrer une trentaine d'œuvres représentées, mais plus encore (au moins 36) de pièces jamais jouées. Son engagement au service de la Révolution se traduit aussi au cours des années 1790, par de nombreux couplets patriotiques et des œuvres de circonstance (*Les deux prisonniers ou La fameuse journée*, 1794, *Les épreuves du républicain ou L'amour de la patrie*, 1794).

Volumétrie : outre les éditions des principales œuvres lyriques représentées et de couplets révolutionnaires, le département de la Musique conserve l'ensemble des manuscrits autographes du compositeur ainsi que des archives (lettres, notes, etc.), ce fonds ayant été donné en 1878 à la bibliothèque du Conservatoire par sa petite-fille Regina Champein. Tous ces manuscrits sont catalogués et les plus significatifs ont été numérisés (69 sont présents dans Gallica).

Pistes de recherches : ce corpus déjà bien décrit par l'équipe du RISM (Répertoire international des sources musicales) au département de la Musique, pourra faire l'objet d'un programme de recherche visant à la redécouverte d'œuvres inédites, notamment des œuvres non représentées.

Contact : Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique
Tél. : 01 5379 88 51, elizabeth.giuliani (arobase) bnf (point) fr

30. Les chansons dans l'édition musicale NOUVEAU

Le répertoire des chansons conservées au département de la Musique est avant tout français, et l'éventail en est vaste, des chansons dites savantes aux chansons populaires.

La chanson populaire, "conçue pour le peuple et chantée par lui"¹, bien qu'elle soit à l'origine uniquement, puis, majoritairement, de tradition orale, se trouve représentée au département de la

¹ art. « Chanson populaire », in HONEGGER M., PREVOST P., *Dictionnaire de la musique vocale, lyrique, religieuse et profane*, Paris : Larousse, 1998.

Musique par de nombreux témoignages écrits. Jusqu'au XIX^e siècle, ce sont nées parfois sur les théâtres de foires ou, le plus souvent, sur le Pont Neuf (d'où leur surnom), les chansons à danser, les chansons bachiques ou grivoises, plus tard les romances, mais, surtout, les chansons politiques. A tel point qu'au XIX^e siècle la chanson populaire deviendra synonyme de chanson politique, se déclinant en chanson guerrière ou révolutionnaire, satire politique ou encore chanson sociale, cette dernière évoluant elle-même en chanson engagée, base du répertoire des cafés concerts et des cabarets. Il nous reste d'autant plus de traces de ces œuvres qu'est apparue, sous le Second Empire, une édition à prix modique en petit format, très largement répandue.

La chanson traditionnelle, corpus constitué par les chansons de cérémonie, de processions, de jeux (comptines, rondes), de travail, mais aussi de marine, transmises sur les itinéraires de colportage, de compagnonnage, de pèlerinage ou d'émigration, ont également laissé de nombreuses traces dans l'édition ou ont fait l'objet de collecte.

Enfin, on ne saurait oublier la chanson religieuse, à la charnière des répertoires savant et populaire, non plus que la chanson pour enfants, aux éditions souvent délicatement illustrées et d'un charme quelque peu désuet. La chanson dite de "variété" enfin, née de l'enregistrement et la radio, continue aujourd'hui encore d'enrichir les collections du département.

Corpus : Plusieurs corpus peuvent servir de base à un travail de recherche thématique :

- les partitions éditées chant/piano ou chant seul provenant du dépôt légal : corpus de plusieurs dizaines de milliers de chansons des XIX^e et XX^e siècles (classement par compositeur pour le XIX^e siècle).
- des corpus de chansons traditionnelles réunis par de grands collectionneurs : fonds Coirault et Weckerlin.

Pistes de recherches : Ce travail nécessitera la mise au point d'une méthode de travail pour la recherche d'un répertoire donné dans les différents catalogues disponibles.

Contact : Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique
Tél. : 01 5379 88 51, elizabeth.giuliani (arobase) bnf (point) fr

31. Le quatuor à cordes dans l'édition musicale française du XIX^e siècle NOUVEAU

La configuration instrumentale et la forme du quatuor à cordes ont été « arrêtées » à Vienne au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles avec les productions de Haydn, Mozart et Beethoven, aujourd'hui encore fortement représentées au concert.

Le répertoire de cette formation, tenue comme le paragon de la musique de chambre, a irrigué la musique française et a inspiré, dans une diversité de styles, nombre de compositeurs qui ont contribué à son enrichissement tout au long du XIX^e siècle. Cependant, si certaines œuvres ont été bien diffusées, d'autres en revanche méritaient de mieux l'être. Les circuits de l'édition musicale présentent en effet des particularités qui font souvent obstacle à la pérennité des œuvres et à une large diffusion : tirages limités, nécessité de confectionner des parties séparées, coût élevé de la gravure musicale ; obstacles auxquels il faut ajouter l'usage intensif que font les interprètes de leurs partitions en y apportant annotations et indications pour l'exécution.

Corpus : le dépôt légal de la musique imprimée a permis de recueillir l'ensemble des éditions musicales diffusées en France depuis la fin du XVIII^e siècle, de le préserver et de rendre ainsi encore accessible tout un répertoire au sein duquel le quatuor à cordes se trouve en bonne place.

Pistes de recherches : il est heureux qu'aujourd'hui de jeunes chambristes s'attachent à faire revivre des œuvres injustement tombées dans l'oubli, et nous invitent à redécouvrir les quatuors à cordes de Hyacinthe Jadin, Félicien David, Louise Farrenc et Henri Reber, Théodore Gouvy, Théodore Dubois ou Daniel-François-Esprit Auber, et tant d'autres encore dont les concerts et la production discographique pourront porter le témoignage.

Contact : Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique
Tél. : 01 5379 88 51, elizabeth.giuliani (arobase) bnf (point) fr

C. Sources et ressources thématiques

32. Inventaire des ressources sur le roman populaire

Le domaine du roman populaire a longtemps été négligé, en dehors des travaux de Francis Lacassin, Daniel Compère, ou de la revue *Rocambole*. Quelques précurseurs ont ouvert le champ, notamment Claude Witkowski, *Les Editions populaires, 1848-1870*, Gippe, 1997. Le roman populaire pourra être abordé dans ses deux manifestations principales, principalement au département Littérature et art de la Bibliothèque nationale de France : le feuilleton publié dans les grands

journaux et publié in extenso en prime aux abonnés (Fonds Folio Z) et ses éditions (illustrées ou non) chez des éditeurs plus ou moins spécifiques (Fonds Y2). Si le travail a été réalisé pour certains grands noms de la littérature française, reste à explorer une population littéraire très importante. Un dépouillement de la *Bibliographie de la France* et des catalogues d'éditeurs et libraires conservés dans le fonds Q10 permettrait de reconstituer le catalogue de l'édition populaire française et de déterminer les lacunes de la BnF.

Pistes de recherche : Inventorier les ressources de la BnF dans ce secteur, déterminer les lacunes, optimiser le signalement des documents dans le catalogue, afin de constituer un corpus pouvant donner lieu à un programme de numérisation spécifique. La recherche pourra s'accompagner de travaux biographiques sur les auteurs et les illustrateurs en vue d'un inventaire bio-bibliographique.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

33. La cotation boursière en France de 1850 à nos jours

S'intéresser à l'histoire de la cotation boursière de 1850 à nos jours demande une approche transdisciplinaire. Il apparaît que les sources primaires relatives aux cotations boursières sont tout à la fois bien conservées et mal mises en valeur. Ces sources sont, pour leur grande majorité, des périodiques (*Cote Desfossés*, *Bulletin de la cote*, *Journal des chemins de fer*, *Journal des actionnaires*, etc.) dont le titre n'est pas forcément connu des non-initiés, et dont le contenu ne bénéficie pas d'une indexation matière. Un recensement de ce type devrait également intégrer un certain nombre de documents électroniques déposés à la BnF par leurs éditeurs (par exemple la base *Diane*), qui pourraient être exploités de façon systématique. La recherche s'appuierait également sur les sources secondaires, dans une perspective historique, les outils actuels de repérage couvrant uniquement des périodes récentes (depuis 1945 pour les dossiers de presse de Sciences Po, et 1980 pour la base de données *Delphes*).

Volumétrie : à préciser suivant la période concernée, et l'approche retenue (sources primaires et/ou secondaires).

Pistes de recherche : L'étude menée pourrait s'insérer dans un guide de sources dans le domaine de l'histoire économique. La collection de guides de sources édités par la Bibliothèque permet de mettre en valeur des ressources thématiques, dans une perspective globale de mise en valeur des collections patrimoniales pour la recherche.

Contact : Pascal Sanz, directeur du département Droit, économie, politique.
Tél. 01 5379 5100, pascal.sanz (arobase) bnf (point) fr

34. Mouvements de culture scientifique en France

Le mouvement en faveur de la popularisation de la science s'est développé sous des formes très diverses depuis la fin des années 1960, aussi bien en partant d'initiatives locales ou personnelles qu'avec le soutien de grands organismes publics. Les événements, expositions itinérantes, conférences-débats (tels « Physique dans la rue »), qui se sont multipliés dès les années 1970, témoignent du rôle moteur joué par les scientifiques eux-mêmes dans cette entreprise qui s'est incarnée par la suite sous la forme plus institutionnalisée des Centres de culture scientifique, technique et industrielle. Pour autant, ils n'étaient pas seuls. Les mouvements d'éducation populaire et les associations de jeunesse, entre autres, ont aussi largement contribué au succès de cette expérience.

La Bibliothèque nationale de France a, par le biais du dépôt légal, reçu une part de la production éditoriale qui a accompagné le développement des mouvements de culture scientifique. Une grande partie de cette littérature, souvent informelle, semble toutefois avoir échappé au dépôt légal (comme en témoignent les lacunes de la série des *Bulletins du Groupe de liaison pour une action culturelle scientifique*). Un recensement exhaustif de cette production et l'établissement de contacts avec les différents protagonistes de cette histoire pourra permettre à l'établissement de compléter ses collections dans ce domaine, notamment par le biais de dons.

Pistes de recherche : Il s'agirait d'effectuer un double travail de recensement de la littérature produite et d'identification des acteurs qui ont impulsé et porté ce mouvement. Quels étaient ces réseaux locaux et/ou nationaux ? Comment se sont-ils constitués ? Quelles étaient leurs ambitions, leurs modes d'action et d'organisation, leur production éditoriale (bulletins, lettres d'information, études...) ? Quelles analyses ont été produites lors du développement de ces mouvements ? Ce travail devrait également permettre, par la même occasion, de recueillir le témoignage de protagonistes de ces différents réseaux.

Contact : Hervé Colinmaire, directeur du département Sciences et techniques.
Tél. 01 5379 5150, herve.colinmaire (arobase) bnf (point) fr

D. Histoire du livre et des bibliothèques

Bourse de recherche BnF – Histoire du livre et des bibliothèques

Les travaux entrepris dans ce domaine pourront être menés sous l'égide du Comité d'histoire de la Bibliothèque nationale de France. Le champ de recherche couvre très largement l'histoire du livre et des bibliothèques : architecture, administration, bibliothéconomie, collections, publics, etc.

Outre les propositions développées ci-dessous, ce champ de recherche est ouvert à d'autres sujets proposés par les candidats.

L'un des chercheurs associés sélectionnés, et ayant proposé un sujet de recherche sur l'histoire du livre et des bibliothèques, pourra bénéficier pendant un an du statut (non renouvelable) de Chercheur invité BnF – Pasteur Vallery-Radot.

Le chercheur invité recevra un soutien financier d'un montant de 10 000 euros.

Les bibliothèques

35. Le livre et les bibliothèques dans les arts plastiques

Aussi importants dans la littérature que dans l'architecture, les thèmes du livre et des bibliothèques traversent aussi les arts plastiques. Lorsqu'elle est disparue, comme celle d'Alexandrie, ou projetée et utopique, chez les architectes visionnaires du siècle des Lumières (Boullée, Ledoux, Lequeu), la bibliothèque en stimule d'autant plus l'imaginaire. À la fois collection, meuble, bâtiment, on retrouve des bibliothèques dans les manuscrits enluminés médiévaux, et au cours des siècles suivants sous forme peinte, dessinée, sculptée, gravée. Le livre est présent dans les Vanités, dans nombre d'allégories, y compris chez Arcimboldo. Au cœur des démarches d'artistes contemporains comme l'allemand Joseph Beuys ou l'italien Claudio Parmiggiani, associé au mouvement de l'*Arte Povera*, des questions surgissent, autour de la mémoire, de l'accumulation et de la destruction.

Pistes de recherche : La recherche devrait permettre d'établir un recensement des œuvres plastiques ayant pour thème principal le livre et la bibliothèque, en appuyant cet inventaire sur une réflexion solide et une problématique affirmée. Le dossier « Imaginaire de la bibliothèque » (*Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 15, 2003) propose plusieurs pistes qui pourraient être développées et prolongées. Les résultats de la recherche pourraient faire l'objet d'une publication, collective ou non.

Contact : Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.

Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon (arobase) bnf (point) fr

La Bibliothèque nationale de France

Architecture

36. Archives des architectes de l'Opéra

Après le décès de Charles Garnier, l'agence chargée de l'entretien du Palais Garnier continua d'être dirigée par un architecte qui s'occupa des travaux nécessaires à l'Opéra tout en exerçant par ailleurs son métier d'architecte pour l'État comme pour des personnes privées. Une partie importante des archives de ces architectes, de Charles Garnier à René Patouillard en passant par Pierre-Henri Mayeux et Joseph Cassien-Bernard, ont été récemment dépoussiérées et sommairement triées.

Volumétrie : Ces papiers sont conservés dans seize cartons.

Pistes de recherches : Ces documents inédits et relatifs au travail d'une vingtaine d'architectes parmi les plus éminents peuvent donner lieu à des travaux monographiques sur l'une ou l'autre de ces personnalités ou à une synthèse sur les travaux d'agrandissement, d'aménagement ou d'entretien du Palais Garnier à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (arobase) bnf (point) fr

Administration

37. Histoire des femmes à la Bibliothèque nationale

L'histoire des femmes à la Bibliothèque nationale se lit en filigrane de nombreuses études historiques menées sur telle ou telle époque, mais aucune étude d'envergure n'a encore été lancée sur le sujet au-delà de quelques articles biographiques consacrés à quelques personnalités marquantes, lectrices ou membres du personnel de la Bibliothèque. La richesse des archives de la Bibliothèque sur ce thème ne cesse toutefois d'être prouvée et se prête à tous types de recherches, de l'approfondissement d'une thématique particulière jusqu'à une grande synthèse originale, sans exclure aucune discipline ni méthodologie.

Les sources permettent de dégager une périodisation caractéristique de la féminisation dans les institutions publiques et de la société française : les premières ouvrières des ateliers de restauration du Second Empire, les premières lectrices, la première femme directeur de département (Myriam Foncin nommée en 1942 à la tête du département des Cartes et plans), la rupture du plafond de verre et l'accès aux fonctions de direction et d'administration générale.

La spécificité de la BnF aujourd'hui peut également constituer une piste d'intérêt, avec un recrutement des agents largement indifférent au sexe dans l'attribution des affectations, magasiniers porteurs de charges y compris. Aux échelons supérieurs de l'organigramme, l'établissement public présente un management supérieur presque absolument équilibré entre hommes et femmes depuis le niveau des chefs de service : est-ce une caractéristique de la Bibliothèque ou des bibliothèques, des établissements culturels en général, un modèle transposable dans d'autres institutions ?

Volumétrie : à préciser en fonction de la problématique retenue.

Pistes de recherche : Pouvant s'inspirer de domaines aussi variés que la bibliothéconomie et l'histoire des bibliothèques, mais aussi la sociologie et les études de genre, cette recherche pourra également s'appuyer dans un premier temps sur les travaux antérieurs consacrés à la Bibliothèque (thèses, mémoires, articles), qui permettront de constituer une indispensable bibliographie commentée. Le recours aux archives administratives (dont les rapports annuels et les études internes sur les emplois et les personnels), aux archives orales, mais aussi aux publications (catalogues ou expositions dirigées par des conservatrices, récits de lectrices, réseaux sociaux...) devrait assurer une visibilité forte aux résultats obtenus : publications, présentations en lien avec le comité d'histoire de l'institution, éventuellement valorisation d'une partie des sources par la numérisation.

Contact : Aurélien Conraux, chef de la Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives
Tél. 01 5379 5019, aurelien.conraux (arobase) bnf (point) fr

38. La Joie par les livres : 1963-2007

Étude historique de l'action d'une association pilote pour le développement de la littérature de jeunesse en France, de ses acteurs et soutiens : la Joie par les Livres, de 1963 à 2007. Le chercheur aurait à travailler à partir du fonds d'archives des associations Joie par les Livres, Amis de la Joie par les Livres, et du service qui en est issu et a fonctionné de 1971 à 2007.

Volumétrie : 250 mètres linéaires d'archives de l'association et du service. À consulter également : les Papiers Natha Caputo (notes critiques, collections données, traductions réalisées...).

Pistes de recherche : Étude des acteurs et des réseaux relationnels (rapports avec l'ABF, la Bibliothèque nationale....) ; le travail de communication et d'événementiel autour de ce projet ; l'influence des techniques et idées américaines. Une étude sociale et urbaine locale est aussi pertinente.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

39. La création de la Bibliothèque nationale de France : 1980-2000

Projet à la fois politique et intellectuel, la création de la Bibliothèque nationale de France a marqué les esprits en raison des polémiques et des controverses qui ont entouré sa création. Si la décision prise par le président François Mitterrand en 1988 marque une étape décisive, il importe de resituer cet événement dans l'histoire des bibliothèques françaises après 1945, et notamment, dans la perspective des divers rapports rédigés sur la situation des bibliothèques universitaires françaises et de la Bibliothèque nationale. La vision de ce qu'est une bibliothèque nationale a évolué à la fin du XX^e siècle, à Paris et ailleurs. Le cas de l'institution française Bibliothèque nationale de France mériterait d'être étudié à l'aune de la situation de ses homologues – en mutation, en construction – à cette époque dans de nombreux pays étrangers.

Pistes de recherche : Le chercheur aura à étudier autant les archives administratives de l'institution (Établissement public constructeur, Bibliothèque nationale, Bibliothèque nationale de France) que les ouvrages et les médias parus pendant cette période et au-delà. Plusieurs colloques et journées

d'étude – en particulier « 10 ans de la Bibliothèque de recherche », organisé à la BnF le 5 décembre 2008 – fournissent des témoignages et débats susceptibles de nourrir la réflexion.
Contact : Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.
Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon (arobase) bnf (point) fr

Constitution et accès aux collections

40. La réception de Linné en France (XVIII^e - XIX^e siècles) à travers les collections de la BnF

L'étude de la réception de Carl von Linné en France au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles est intimement liée aux collections de la BnF et à leur histoire. Ainsi, l'un des plus ardents défenseurs de Linné en France, traducteur de certaines de ses œuvres et fondateur en 1787 avec d'autres naturalistes français de la Société linnéenne de Paris, n'est autre qu'Aubin-Louis Millin de Grandmaison (1759-1818), naturaliste, archéologue, numismate et polygraphe, conservateur-professeur à la Bibliothèque nationale, successeur de l'abbé Barthélemy au Cabinet des médailles en 1795 et président du Conservatoire de la bibliothèque en 1799-1800. La proximité de Millin avec la pensée linnéenne, qu'il a d'abord défendue contre les courants dominant la zoologie et la botanique française à la Révolution (dont les représentants les plus marquants sont sans doute Jussieu et Buffon), puis promue et étendue à d'autres domaines tels que la numismatique, n'a pu que laisser des traces au sein des fonds de la BnF, traces qui promettent d'être aussi variées que les intérêts de leur auteur. Or, au vu du fort développement des sociétés linnéennes françaises au cours du XIX^e siècle, d'autres figures capitales du processus de réception de Linné en France sont susceptibles de se dessiner à travers les collections de la Bibliothèque.

Volumétrie : circonscrire au sein des fonds de la BnF un corpus de sources aux formes variées qui permettraient une description précise de la réception contrastée, tant du point de vue chronologique qu'au niveau des mécanismes de réception eux-mêmes, de l'œuvre de Linné en France aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Pistes de recherche : Une recherche de ce type viserait à une meilleure connaissance des supports, des usages et de la circulation des écrits scientifiques (et tout particulièrement en sciences naturelles) au sein des collections de la BnF, ainsi que de leur composition et de leur histoire. L'un des objectifs corollaires de ce projet pourrait être celui d'ébaucher un réseau européen de collaborations scientifiques et culturelles autour de la problématique scientifique, linguistique et bibliothéconomique de la circulation des écrits et des savoirs.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

41. La Bibliothèque nationale et les sciences au XIX^e siècle

La vocation d'encyclopédisme de la Bibliothèque nationale, inscrite dans son principe, a généralement été constante au cours des siècles, les acquisitions étrangères ayant cependant été ralenties au XX^e siècle, faute de moyens. L'étude de ses collections au XIX^e siècle, en particulier ses enrichissements en documents étrangers, pourrait montrer la part occupée par les sciences. Un travail de recherche basé sur les listes d'acquisitions d'imprimés et les registres de prêt (Archives modernes de la bibliothèque) permettrait ainsi d'approfondir et de généraliser les résultats d'une première enquête réalisée par le département Sciences et techniques et publiée en 2003 (*La Bibliothèque nationale et les sciences aux XIX^e et XX^e siècles*, *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 2003, n° 14, p. 71-76).

Volumétrie : Parallèlement au recours aux archives modernes de la Bibliothèque, les repérages porteront sur les fonds anciens de la bibliothèque (principalement les séries V, R, S, T du classement méthodique des ouvrages utilisés à cette époque).

Pistes de recherche : Un projet d'étude traitant des enrichissements en langues étrangères de la Bibliothèque nationale dans le domaine scientifique au XIX^e siècle permettrait de mieux connaître les collections, leur origine et la politique suivie par l'établissement dans ce domaine (acquisitions, dons, échanges). Par ailleurs, le repérage, l'analyse et l'évaluation des collections scientifiques conservées à la Bibliothèque nationale de France fourniraient des pistes d'exploration ultérieure aux historiens des sciences, grâce à l'ampleur des fonds étudiés et à leur couverture éditoriale dans le domaine français et étranger.

Contact : Hervé Colinmaire, directeur du département Sciences et techniques.
Tél. 01 5379 5150, herve.colinmaire (arobase) bnf (point) fr

42. Les collections francophones de la Bibliothèque nationale de France

La francophonie constitue une discipline phare de la Bibliothèque nationale de France. Les collections patrimoniales recèlent dans ce domaine des trésors mal connus : monographies et périodiques édités dans les anciennes colonies françaises et reçus par dépôt légal, souvent introuvables ailleurs, littérature grise, plaquettes éditées à compte d'auteur ou par de petits éditeurs marginaux, dons, échanges...

Volumétrie : L'étude des collections francophones pourrait porter sur une aire géographique donnée : Maghreb, Océanie, Caraïbes,...

Pistes de recherche : En fonction de l'importance des collections, la recherche pourrait être limitée à un pays ou à une région (Algérie, Tunisie, Maroc, Nouvelle-Calédonie, ...) ou à un type de publication précis (périodiques, monographies). Un tel inventaire pourrait être prolongé par un programme de numérisation en partenariat avec d'autres organismes dont les collections peuvent, dans certains secteurs, compléter celles de la Bibliothèque nationale de France : Bibliothèque municipale de Marseille, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Pôle associé pour le théâtre et la poésie francophones des pays étrangers réunissant à Limoges plusieurs institutions documentaires et culturelles, Bibliothèques nationales des pays concernés.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

43. Les fonds en occitan de la Bibliothèque nationale de France

Le secteur des langues régionales à la Bibliothèque nationale de France est mal connu et n'a fait l'objet jusqu'ici que de rares tentatives de mise en valeur. Les collections patrimoniales recèlent pourtant dans ce domaine des fonds très riches. La recherche peut porter sur l'ensemble des fonds en occitan ou sur l'un des dialectes identifiés dans les collections (auvergnat, gascon, languedocien, limousin, occitan (après 1500), provençal, quercinol, rouergat...).

Volumétrie : Les documents en occitan sont conservés dans plusieurs départements, sur le site de Tolbiac et également sur d'autres sites de la Bibliothèque (bibliothèque de l' Arsenal en particulier). Les limites chronologiques de l'étude peuvent éventuellement être réduites, de même que le cadre géographique, ou l'aire linguistique.

Pistes de recherche : La recherche sur les documents occitans présents dans les collections patrimoniales se fera à partir des catalogues informatisés, afin d'identifier les ensembles existants et de dresser une cartographie des fonds. Un premier inventaire pourrait faire l'objet d'une publication. De même, la réflexion sur les collections en langues régionales contribuerait à préparer la réalisation éventuelle d'un programme de numérisation partagé (Bibliothèques municipales des régions concernées, Pôles associés, Centres de documentation).

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

Personnalités

44. Histoire du Cabinet des médailles. Désiré Raoul-Rochette (1790-1854)

Archéologue, professeur d'histoire au Lycée Louis-le-Grand (1813) puis à la Sorbonne (1817), Désiré-Raoul Rochette, dit Raoul-Rochette fut nommé en 1818 conservateur des médailles et pierres gravées du Cabinet des médailles, mais se consacra surtout à la chaire d'archéologie de la Bibliothèque. Déconsidéré par deux affaires, il fut révoqué en 1848, à la chute de Louis-Philippe. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'Académie des beaux-arts.

Volumétrie : Papiers et correspondance reçue et envoyée.

Pistes de recherche : L'histoire du Cabinet des médailles entre 1661 et 1848 a été étudiée par Thierry Sarmant, dans sa thèse de l'École des Chartes publiée en 1994. Cette étude correspond davantage à une étude monographique, permettant de classer et d'exploiter les papiers de Désiré Raoul-Rochette conservés dans les archives du département.

Contact : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.
Tél. 01 5379 8363, michel.amandry (arobase) bnf (point) fr

45. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale

Julien Cain, administrateur général de 1930 à 1940 puis de 1945 à 1964 est une figure quasi légendaire de la Bibliothèque nationale. Aux qualités d'un grand gestionnaire, il a associé celles d'un humaniste, frappé par la vindicte du gouvernement de Vichy pour ses appartenances religieuses, philosophiques et politiques. Ce sujet mérite à lui seul une attention de plusieurs années dans le

cadre d'une thèse sur un des grands érudits et serviteurs de l'État au XX^e siècle. Ce sujet peut être traité dans le cadre de l'histoire des élites intellectuelles.

Volumétrie : Une dizaine de mètres linéaires de dossiers de l'administrateur lui-même inexploités et inédits à ce jour, allant de sa correspondance aux traces infimes des demandes de rendez-vous ; plusieurs dizaines de mètres linéaires de dossiers produits par ses services administratifs. Ces documents sont à étoffer avec d'autres sources très variées comme celles conservées aux Archives nationales (notamment les archives du ministère de tutelle de la Bibliothèque, en charge de l'éducation nationale).

Pistes de recherche : La première période (1930-1940) avant le départ de Julien Cain en camp de concentration, semble la plus novatrice de cette administration de près de trente ans, ce qui sera à vérifier et analyser. On pourra développer plusieurs domaines de recherche comme les réformes dans la gestion administrative introduites par Julien Cain, la relation de l'administrateur avec ses équipes, la politique vis-à-vis des publics, la pratique des acquisitions, points qui seront à éclairer par une étude des cercles intellectuels que fréquentait l'administrateur, les échanges internationaux avec les pays étrangers et les colonies françaises...

Contact : Aurélien Conraux, chef de la Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives
Tél. 01 5379 5019, aurelien.conraux (arobase) bnf (point) fr

Publics et usages

46. Les publics de la Bibliothèque nationale : approche historique

Au service d'abord de la communauté restreinte des érudits et lettrés, les bibliothèques s'ouvrent peu à peu à un public plus nombreux et plus varié, en réponse aux mutations politiques, sociales et culturelles. La science bibliothéconomique émerge et, en son sein, la question de la lecture publique. Bien que la première bibliothèque française n'ait pas eu – et ce depuis son origine – en raison de son mission de dépositaire de la collection patrimoniale française de référence – la nécessité impérieuse de se définir par rapport à un ou des publics prédéfinis pour exister, puisqu'elle englobait dans ses missions les publics présents et futurs, elle n'a cessé cependant de réfléchir et de s'adapter à des publics qui évoluaient, en son sein et autour d'elle. En effet, à côté des lecteurs savants, des lecteurs atypiques, catégorie mouvante se tournant vers la bibliothèque « de dernier recours », comme des lecteurs « de tout venant », utilisateurs au XIX^e siècle d'une salle B, ancêtre de la Bibliothèque Haut-de-jardin, ont franchi le porche du 58 rue de Richelieu.

Volumétrie : à préciser suivant le sujet de recherche retenu.

Pistes de recherche : Plusieurs recherches ont déjà été réalisées, qui constitueront une bibliographie initiale. Le chercheur devra définir une problématique intéressante en fonction de la chronologie retenue : par exemple, - émergence et développement de la notion de grand public ; - recensement des lecteurs illustres de la Bibliothèque nationale à travers des témoignages littéraires, correspondances, etc. ; - lecteurs étrangers ; analyse des guides et règlements intérieurs...

Contacts : Aurélien Conraux, chef de la Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives
Tél. 01 5379 5019, aurelien.conraux (arobase) bnf (point) fr

Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.
Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon (arobase) bnf (point) fr

III. Répondez à l'appel à chercheurs de la Bibliothèque nationale de France

Devenez chercheur associé

L'appel à chercheurs s'adresse à tous les étudiants français ou étrangers des universités, grandes écoles, établissements scientifiques, situés en France, poursuivant une recherche de niveau master recherche ou doctorat. Les demandes correspondant à une recherche en thèse sont traitées prioritairement.

Documents à fournir pour votre dossier de candidature

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne sont pas examinés. Les documents marqués d'un astérisque () doivent être impérativement joints au dossier.*

- Fiche de candidature complétée *
- Curriculum vitae du candidat *
- Bibliographie des travaux du candidat
- Attestation d'inscription dans l'enseignement supérieur ou photocopie de carte d'étudiant *
- Nom du directeur de recherche encadrant les travaux de thèse ou master recherche en cours *
- Nom du directeur de recherche acceptant de diriger le sujet proposé par le candidat à la Bibliothèque nationale de France (hors personnel de la BnF) *
- Lettres de recommandation
- Présentation et problématique du sujet de recherche proposé par le candidat (4 pages A4 maximum) *

Transmettre votre dossier de candidature

Le dossier de candidature peut être transmis par voie postale ou par voie électronique avant le 31 mars 2013 (cachet de la poste ou horodatage électronique faisant foi).

➤ **Candidature par courrier postal**

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :

Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France

Appel à chercheurs

Quai François Mauriac

75706 Paris cedex 13

➤ **Candidature par courrier électronique**

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko. La Bibliothèque attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu risque d'être rejetés par les pare-feux du serveur de la bibliothèque. En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à vérifier le poids des fichiers, à renouveler leur envoi au format texte.

Adresser ce dossier par voie électronique :

appelchercheurs (arobase) bnf (point) fr

Un accusé de réception, non automatique, est adressé dans un délai d'une semaine.

Examen et sélection des dossiers

Les dossiers sont sélectionnés par une commission composée des membres suivants : le président du Conseil scientifique et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections, le directeur des services et des réseaux (ou leurs représentants), des experts éventuels en fonction des sujets proposés.

Chaque dossier de candidature est examiné au préalable dans les départements de la Bibliothèque. La commission de sélection s'appuie sur les avis transmis par les directeurs de départements concernés par le sujet de recherche proposé.

Fiche de candidature – Appel à chercheurs 2013-2014 Chercheur associé / invité ⁽¹⁾

Veuillez consulter les conditions requises pour participer à l'appel à chercheurs avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **vendredi 31 mars 2013**. Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas examinés.

*Nom

*Prénom

*Date et lieu de naissance.....

*Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)

*Adresse personnelle

*Code postal et ville.....

*Téléphone *Adresse électronique (*valide de janv. à déc. 2013*)

Recherches universitaires en cours

* Établissement d'enseignement supérieur

Adresse

*Directeur de recherche

*Sujet de recherche en cours (thèse, master recherche)

*Discipline.....

*Début de thèse (master) en (année)

Appel à chercheurs de la Bibliothèque nationale de France

*Sujet proposé par le/la candidat(e)
.....
.....
.....

* Directeur de recherche dans l'enseignement supérieur s'engageant à suivre les travaux de recherche menés à la BnF (hors personnel BnF)

Recommandations

Pièces à fournir

*Curriculum vitae et bibliographie personnelle (éventuellement)
*Attestation d'inscription dans l'enseignement supérieur
Lettre(s) de recommandation
*Document de problématique présentant la recherche proposée (4 pages A4)

Certifié sincère et véridique.
Date

Signature

⁽¹⁾ Les chercheurs invités de la bourse BnF-Pasteur Vallery-Radot, sont sélectionnés au cours d'une deuxième étape, parmi tous les chercheurs associés présents à la Bibliothèque en octobre 2013.

Devenez musicien chercheur associé

Désireuse de développer ses relations avec le monde de l'interprétation musicale, dans ses pratiques et ses réflexions, la Bibliothèque nationale de France complète le périmètre de l'appel lancé chaque année depuis 2003 en l'étendant aux étudiants de conservatoire et interprètes doctorants. Elle se propose d'accueillir des chercheurs intéressés par des travaux sur ses collections musicales présentes notamment dans le département de la Musique.

L'appel à musiciens chercheurs est destiné aux étudiants des cycles supérieurs d'enseignement de la musique, dans le cadre de conservatoires, académies ou universités. En lien avec une recherche universitaire ou un enseignement supérieur de musique, l'appel à musiciens chercheurs leur propose des travaux sur les collections musicales de la BnF et les moyens de les valoriser, notamment au travers de concerts inscrits dans son cycle des « Inédit de la BnF ». Les candidats peuvent également proposer des sujets de recherche, à leur initiative.

Les candidats sont sélectionnés lors d'une commission spécifique où figurent des personnalités du monde musical. Ils bénéficient ensuite du statut de musicien chercheur associé. Les projets de recherche sont suivis parallèlement par un tuteur à la bibliothèque et par leur directeur de recherches universitaires, leur enseignant de conservatoire ou leur directeur artistique. Des possibilités de concert et de publication sont offertes pour faire connaître les résultats des travaux entrepris.

Le catalogue général de la BnF offre désormais l'accès à l'ensemble de l'édition musicale diffusée en France depuis la fin du XVIII^e siècle, laissant apparaître de multiples pistes de recherche. Il est ainsi permis d'enrichir et de compléter les chapitres officiels et les genres reconnus de l'histoire de la musique d'œuvres et compositeurs négligés jusque-là, ou encore d'aborder des catégories minorées dans les travaux musicologiques ou la pratique musicale comme :

- des répertoires adaptés à des configurations instrumentales et vocales particulières : dans le domaine de la musique de chambre : ex. le quatuor à cordes ; dans le champ de la musique vocale des œuvres vocales soutenues par d'autres formations que le piano ;
- des genres « médiocres » ou des répertoires « conjoncturels » sous-estimés ou oubliés depuis : opéra-comique et opérette, romance, chanson, arrangements, parodies.

L'appel à chercheurs s'adresse à tous les étudiants français ou étrangers des conservatoires, académies ou universités, situés en France.

Documents à fournir pour votre dossier de candidature

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne sont pas examinés. Les documents marqués d'un astérisque () doivent être impérativement joints au dossier.*

- Fiche de candidature complétée *
- Curriculum vitae du candidat *
- Bibliographie des travaux du candidat
- Attestation d'inscription dans l'enseignement supérieur / au conservatoire ou photocopie de carte d'étudiant *
- Nom du directeur de recherche encadrant les travaux de thèse ou master recherche en cours ou nom du professeur chargé du cursus de perfectionnement musical *
- Nom du directeur de recherche acceptant de diriger le sujet proposé par le candidat à la Bibliothèque nationale de France (hors personnel de la BnF) ou nom du professeur chargé du cursus de perfectionnement musical *
- Lettres de recommandation
- Présentation et problématique du sujet de recherche proposé par le candidat (4 pages A4 maximum) *

Transmettre votre dossier de candidature

Le dossier de candidature peut être transmis par voie postale ou par voie électronique avant le 31 mars 2013 (cachet de la poste ou horodatage électronique faisant foi).

➤ Candidature par courrier postal

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :

Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs 2013-2014. Page 29 sur 44

Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs
Quai François Mauriac
75706 Paris cedex 13

➤ **Candidature par courrier électronique**

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko. La Bibliothèque attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu risque d'être rejetés par les pare-feux du serveur de la bibliothèque. En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à vérifier le poids des fichiers, à renouveler leur envoi au format texte.

Adresser ce dossier par voie électronique :
appelchercheurs (arobase) bnf (point) fr

Un accusé de réception, non automatique, est adressé dans un délai d'une semaine.

Examen et sélection des dossiers

Les dossiers sont sélectionnés par une commission composée des membres suivants : le président du Conseil scientifique et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections, le directeur des services et des réseaux (ou leurs représentants), une ou plusieurs personnalités du monde musical.

Par ailleurs, il est tenu compte de l'avis du directeur de département de la Musique lors de l'examen des dossiers par le jury.

Fiche de candidature – Appel à chercheurs 2013-2014 Musicien chercheur associé / invité ⁽¹⁾

Veuillez consulter les conditions requises pour participer à l'appel à chercheurs avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **vendredi 31 mars 2013**. Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas examinés.

*Nom

*Prénom

*Date et lieu de naissance.....

*Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)

*Adresse personnelle

*Code postal et ville.....

*Téléphone *Adresse électronique (*valide de janv. à déc. 2013*)

Recherches universitaires en cours

* Conservatoire / Établissement d'enseignement supérieur

Adresse

*Directeur de recherche / ou professeur chargé du cursus de perfectionnement musical

.....

*Sujet de recherche en cours (thèse, master recherche)

*Début de thèse (master) en (année)

Appel à chercheurs de la Bibliothèque nationale de France

*Sujet proposé par le/la candidat(e)
.....
.....

* Directeur de recherche dans l'enseignement supérieur s'engageant à suivre les travaux de recherche menés à la BnF / ou nom du professeur chargé du cursus de perfectionnement musical (hors personnel BnF)

Recommandations

Pièces à fournir

*Curriculum vitæ et bibliographie personnelle (éventuellement)
*Attestation d'inscription dans l'enseignement supérieur / au conservatoire
Lettre(s) de recommandation
*Document de problématique présentant la recherche proposée (4 pages A4)

Certifié sincère et véritable.
Date

Signature

⁽¹⁾ Les chercheurs invités de la bourse BnF-Pasteur Vallery-Radot, sont sélectionnés au cours d'une deuxième étape, parmi tous les chercheurs associés présents à la Bibliothèque en octobre 2013.

Devenez chercheur invité de la Fondation Louis Roederer

La Maison de Champagne Louis Roederer s'est associée depuis 2006 à la BnF pour encourager des travaux de recherche sur les collections de la Bibliothèque dans le domaine de la photographie. Elle finance à ce titre, à travers la **Fondation Louis Roederer**, l'attribution annuelle d'une bourse de 10 000 euros pour un travail de recherche sur la photographie. La **Fondation Louis Roederer** est créée en février 2012. Ses statuts sont déposés et agréés par le Préfet de la Marne comme fondation d'entreprise au sens de la loi du 23 juillet 1987 modifiée par celle du 4 juillet 1990. Elle bénéficie de la distinction républicaine de « Grand Mécène de la Culture ». Elle est présidée par Frédéric Rouzaud et Michel Janneau en assure le secrétariat général.

Proposer un sujet de recherche sur la photographie

Le sujet de recherche proposé doit impérativement concerner la photographie, sous ses différents aspects : histoire, techniques, supports, création, philosophie, sociologie, et trouver un écho dans les collections de la Bibliothèque nationale de France, et ce, dans les différents départements concernés par la photographie. Le candidat peut présenter un sujet à son initiative ou en choisir un dans les axes d'étude proposés par la Bibliothèque.

Sélection des candidatures

La Bourse de recherche de la **Fondation Louis Roederer** sur la photographie est offerte aux chercheurs et spécialistes, français et étrangers, dans le domaine de la photographie, sans limite d'âge. Elle témoigne d'une volonté d'ouverture la plus large possible aux chercheurs et spécialistes dans le domaine de la photographie, hors d'un cadre strictement universitaire. Ainsi, le rattachement à un établissement d'enseignement supérieur et la recommandation d'un directeur de recherche ne sont pas obligatoires. Peuvent ainsi concourir : chercheurs, spécialistes, journalistes, théoriciens, bibliographes, auteurs, producteurs. Une attention particulière sera accordée aux projets de recherche touchant à la photographie moderne.

Le chercheur invité de la **Fondation Louis Roederer** est sélectionné parmi les candidats français et étrangers ayant répondu à l'appel lancé par la Bibliothèque nationale de France, pour la **Bourse de recherche Fondation Louis Roederer 2013-2014**.

Parmi les critères retenus, figurent :

- L'intérêt du sujet et la qualité du dossier présenté, ainsi que son lien évident avec la photographie et les collections de la BnF,
- Les travaux entrepris et/ou déjà réalisés et les publications du candidat, si elles existent,
- D'éventuelles recommandations de professeurs et spécialistes du domaine.

Le Président de la Bibliothèque nationale de France décide de l'attribution de la bourse annuelle de recherche sur la photographie après instruction des dossiers, réunion d'un jury spécifique et avis du Conseil scientifique.

Documents à fournir pour votre dossier de candidature

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne sont pas examinés. Les documents marqués d'un astérisque () doivent être impérativement joints au dossier.*

- Fiche de candidature complétée*
- Curriculum vitae du candidat*
- Bibliographie éventuelle des travaux du candidat (2 pages A4 maximum)
- Attestation éventuelle d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et directeur de recherche
- Lettres de recommandation ou lettres de soutien pour le projet proposé
- Présentation du sujet de recherche proposé en réponse à l'appel à projets pour la **Bourse de recherche Fondation Louis Roederer** et problématique (4 pages A4 maximum)*
- Projet de valorisation envisagé à l'issue de la recherche (2 pages A4 maximum)*.

Transmettre votre dossier de candidature

Le dossier de candidature peut être transmis par voie postale ou par voie électronique avant le 31 mars 2013 (cachet de la poste ou horodatage électronique faisant foi).

➤ **Candidature par courrier postal**

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :

Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France

Appel à chercheurs

Quai François Mauriac

75706 Paris cedex 13

➤ **Candidature par courrier électronique**

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko. La Bibliothèque attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu risque d'être rejetés par les pare-feux du serveur de la bibliothèque. En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à vérifier le poids des fichiers, à renouveler leur envoi au format texte.

Adresser ce dossier par voie électronique :

appelchercheurs (arobase) **bnf** (point) **fr**

Un accusé de réception, non automatique, est adressé dans un délai d'une semaine.

Examen et sélection des dossiers

Les dossiers sont sélectionnés par une commission composée des membres suivants : le président du conseil scientifique de la BnF et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections accompagné d'un conservateur chargé de collections dans les départements concernés, le délégué au mécénat, le délégué à la diffusion culturelle, ou leurs représentants, le mécène ou son représentant, une personnalité du monde de la photographie, des experts éventuels en fonction des sujets proposés.

Par ailleurs, il est tenu compte de l'avis du directeur de département susceptible d'accueillir le chercheur invité « Louis Roederer » lors de l'examen des dossiers par le jury.

Statut du chercheur invité « Louis Roederer » (1 an, non renouvelable)

- Il peut résider en France ou à l'étranger.
- Il perçoit une bourse d'un montant de 10 000 euros. **Attention :** la bourse sera versée au cours de l'année 2014, en deux fois.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique.
- Le sujet de recherches est défini en accord avec le jury décidant de l'attribution de la bourse.
- Les résultats des travaux du chercheur invité peuvent être présentés au comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* pour publication ou bénéficier d'un soutien de coédition.
- Le bénéfice du statut de chercheur invité « Louis Roederer » à la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le président de la Bibliothèque et le chercheur invité.
- L'attribution d'une bourse de recherche sur la photographie ne peut avoir lieu qu'une seule fois dans le cadre de ce contrat.

Évaluation

L'attribution de la bourse de recherche est soumise à une obligation de résultats. Elle fera l'objet de deux versements, dont le second pourra être lié à la réalisation du projet de recherche.

La forme que devra prendre la valorisation de la recherche entreprise sera définie d'un commun accord entre le boursier et la BnF : inventaire informatisé, article, publication, guide, projet d'exposition, réalisation audiovisuelle, etc., en fonction du sujet.

L'évaluation des travaux du chercheur boursier a lieu à mi-parcours ; le compte rendu des travaux entrepris est communiqué au Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.

Fiche de candidature pour la Bourse de recherche Fondation Louis Roederer sur la photographie 2013-2014

Veuillez consulter les conditions requises pour participer à cet appel avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **vendredi 31 mars 2013**. Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas examinés.

*Nom

*Prénom

*Date et lieu de naissance *Nationalité.....

*Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)

*Adresse personnelle

Code postal et ville

*Téléphone Portable.....

*Adresse électronique (*valide de janvier à décembre 2013*)

Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie

*Sujet proposé

Directeur de recherche dans l'enseignement supérieur (*éventuellement*).....

Recommandations (*éventuellement*).....

Recherches universitaires ou personnelles en cours

Sujet de recherche

Établissement d'enseignement supérieur (*éventuellement*).....

Directeur de recherche.....

Pièces à fournir

*Curriculum vitæ et bibliographie personnelle

Lettre(s) de recommandation

*Document de problématique présentant la recherche proposée (4 pages A4)

Projet de valorisation envisagé (2 pages A4)

*Certifié sincère et véritable.

Date

Signature

Devenez chercheur invité de la Fondation d'entreprise L'Oréal

La Fondation d'entreprise L'Oréal vise à soutenir des projets et s'engage à promouvoir la recherche en sciences humaines dans le domaine de la beauté. Elle finance depuis 2007 une bourse annuelle de recherche de 10 000 euros à la Bibliothèque sur l'art de l'être et du paraître, lancée en même temps que l'appel général à chercheurs.

Proposer un sujet de recherche pour la Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître

Le projet du chercheur doit obligatoirement s'appuyer sur les collections de la Bibliothèque nationale de France, et ce, dans le ou les différents départements concernés par son sujet de recherche. Les études s'inscriront dans le programme de recherche en sciences humaines soutenu par la **Fondation d'entreprise L'Oréal**, intitulé le « Sens de la beauté », destiné à constituer un corpus de connaissances en sciences sociales sur la beauté et/ou l'apparence. Les candidatures peuvent ainsi concerner l'art d'être et de paraître sous des angles esthétiques, historiques, sociologiques, économiques, religieux, etc. Elles seront développées selon les thèmes suivants :

- le corps décoré (les ornements de la peau, du visage, des cheveux, l'image de la beauté, le maquillage, à la ville et à la scène, le corps peint, ...), de l'Antiquité à nos jours et dans les différentes civilisations et cultures pour lesquels des documents sont conservés dans les collections de la Bibliothèque nationale de France ;
- le corps construit, que ce soit dans la vie sociale (la fabrique du corps, la fête, le sport, la gymnastique, la santé, l'hygiène), dans certaines circonstances (le mariage, la grossesse...), dans des représentations à caractère symbolique (les postures, les modèles et canons esthétiques, le corps dans les jeux, le graphisme, la publicité, l'héraldique, les emblèmes, devises, allégories, les religions, le cinéma, la bande dessinée...), voire dans le monde virtuel. Les sujets proposés enrichiront la connaissance des fonds de la Bibliothèque nationale de France, proposeront de nouveaux outils, et s'appuieront obligatoirement sur un projet de valorisation.

Sélection des candidatures

La **Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître** est offerte aux chercheurs et spécialistes dans les différentes disciplines touchant à ce thème, représentées dans les collections de la Bibliothèque, sans limite d'âge. Elle s'adresse aux chercheurs français et étrangers. Elle témoigne d'une volonté d'ouverture la plus large possible aux chercheurs et spécialistes dans le domaine de la photographie, hors d'un cadre strictement universitaire. Ainsi, le rattachement à un établissement d'enseignement supérieur et la recommandation d'un directeur de recherche ne sont pas obligatoires. Peuvent ainsi concourir : chercheurs, spécialistes, journalistes, théoriciens, bibliographes, auteurs, producteurs.

L'appel à projets lancé pour la **Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître** est ouvert à tout sujet de recherche proposé à l'initiative du chercheur et en lien avec la BnF, à condition : qu'il soit en lien avec les collections de la BnF et les moyens de les valoriser, sans exclure l'étude de collections publiques ou privées complémentaires ; qu'il s'insère dans l'un des deux axes proposés : *le corps décoré / le corps construit* ; qu'il corresponde à un projet réel de valorisation, et qu'il s'appuie sur un argumentaire précis.

Documents à fournir pour votre dossier de candidature

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne sont pas examinés. Les documents marqués d'un astérisque () doivent être impérativement joints au dossier.*

- Fiche de candidature complétée*
- Curriculum vitae du candidat*
- Bibliographie éventuelle des travaux du candidat (2 pages A4 maximum)
- Attestation éventuelle d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et directeur de recherche
- Lettres de recommandation ou lettres de soutien pour le projet proposé
- Présentation du sujet de recherche proposé en réponse à l'appel à projets pour la Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal et problématique (4 pages A4 maximum)*
- Projet de valorisation envisagé à l'issue de la recherche (2 pages A4 maximum)*.

Transmettre votre dossier de candidature

Le dossier de candidature peut être transmis par voie postale ou par voie électronique avant le 31 mars 2013 (cachet de la poste ou horodatage électronique faisant foi).

➤ **Candidature par courrier postal**

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :

Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France

Appel à chercheurs

Quai François Mauriac

75706 Paris cedex 13

➤ **Candidature par courrier électronique**

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko. La Bibliothèque attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu risque d'être rejetés par les pare-feux du serveur de la bibliothèque. En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à vérifier le poids des fichiers, à renouveler leur envoi au format texte.

Adresser ce dossier par voie électronique :

appelchercheurs (arobase) **bnf** (point) **fr**

Un accusé de réception, non automatique, est adressé dans un délai d'une semaine.

Examen et sélection des dossiers

Le chercheur invité de la **Fondation d'entreprise L'Oréal** est sélectionné parmi les candidats français et étrangers ayant répondu à la date limite du 31 mars 2013 à l'appel lancé sur le site de la Bibliothèque et diffusé par voie électronique (listes de diffusion, universités, écoles supérieures, instituts).

Parmi les critères retenus, figurent :

- L'intérêt du sujet et la qualité du dossier présenté,
- Les travaux entrepris et/ou déjà réalisés et les publications du candidat, si elles existent,
- D'éventuelles recommandations de professeurs et spécialistes du domaine.

Une attention particulière sera accordée aux projets de recherche innovants.

L'examen et la sélection des dossiers se fait par un jury composé des membres suivants : le président du conseil scientifique de la BnF et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections accompagné d'un conservateur chargé de collections dans les départements concernés, le délégué au mécénat, le délégué à la diffusion culturelle, ou leurs représentants, le mécène ou son représentant, une personnalité du monde de la recherche académique ou une personnalité du monde de la culture, des experts éventuels en fonction des sujets proposés.

Par ailleurs, il est tenu compte de l'avis du directeur de département susceptible d'accueillir le chercheur invité **Fondation d'entreprise L'Oréal** lors de l'examen des dossiers par le jury.

Le président de la Bibliothèque nationale de France décide de l'attribution de la bourse annuelle de recherche sur l'art de l'être et du paraître après instruction des dossiers, réunion d'un jury spécifique et avis de son Conseil scientifique.

Statut de chercheur invité « Fondation L'Oréal » (1 an, non renouvelable)

- Il peut résider en France ou à l'étranger.
- Il perçoit une bourse d'un montant de 10 000 euros. **Attention**, la bourse sera versée au cours de l'année 2014, en deux fois.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique.
- Le sujet de recherche est défini en accord avec le jury décidant de l'attribution de la bourse.
- Les résultats des travaux du chercheur invité **Fondation d'entreprise L'Oréal** peuvent être présentés au Comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* pour publication ou bénéficier d'un soutien de coédition.

- Le bénéfice du statut de chercheur invité **Fondation d'entreprise L'Oréal** à la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le Président de la Bibliothèque et le chercheur.
- L'attribution d'une bourse de recherche BnF – **Fondation d'entreprise L'Oréal** ne peut avoir lieu qu'une seule fois dans le cadre du contrat.

Évaluation

L'attribution de la bourse de recherche est soumise à une obligation de résultats. Elle fera l'objet de deux versements, dont le second pourra être lié à la réalisation du projet de recherche.

La forme que devra prendre la valorisation de la recherche entreprise sera définie d'un commun accord entre le boursier et la commission spécifique décidant de l'attribution de la bourse annuelle : inventaire informatisé, article, publication, guide, projet d'exposition, réalisation audiovisuelle, etc., en fonction du sujet.

L'évaluation des travaux du chercheur invité **Fondation d'entreprise L'Oréal** a lieu à mi-parcours ; le résultat des travaux est communiqué au Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.

Fiche de candidature pour la Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître 2013-2014

Veuillez consulter les conditions requises pour participer à cet appel avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **vendredi 31 mars 2013** (cachet de la poste faisant foi). Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas examinés.

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance Nationalité

Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)

Adresse personnelle

.....

Code postal

Ville

Téléphone

Adresse électronique (*valide de janvier à décembre 2013*)

Bourse de recherche sur l'art de l'être et du paraître

Sujet proposé

Directeur de recherche (*éventuellement*)

Recommandations (*éventuellement*)

Recherches universitaires ou personnelles en cours

Sujet de recherche

Établissement d'enseignement supérieur (*éventuellement*)

Directeur de recherche

Pièces à fournir impérativement

Curriculum vitæ

Bibliographie personnelle

Lettre(s) éventuelle(s) de recommandation

Document de problématique sur la recherche proposée

Projet de valorisation envisagé

Certifié sincère et véridique.

Date

Signature

Devenez chercheur invité de la Bourse de recherche « Prix de la BnF »

Le Prix de la BnF, créé en 2009 et qui a déjà récompensé Philippe Sollers, Pierre Guyotat et Patrick Modiano, est doté d'un montant de 10 000 euros, grâce à la générosité de Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la BnF. Il récompense un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre, quelle que soit sa discipline, et ayant publié dans les trois années précédentes.

Le Prix de la BnF est assorti d'une bourse encourageant des travaux de recherche universitaire (master recherche ou doctorat) sur l'œuvre de l'écrivain lauréat du prix. Cette bourse, d'un montant de 8 000 euros, est dotée par Madame Nahed Ojeh.

La Bourse de recherche « Prix de la BnF » est lancée dans le cadre de l'Appel à chercheurs de la Bibliothèque nationale de France. Le candidat proposera un sujet qui portera sur l'œuvre de Milan Kundera.

Milan Kundera, lauréat du « Prix de la BnF » 2012

Né en 1929 à Brno (Tchécoslovaquie), **Milan Kundera** a quitté Prague lors de l'invasion soviétique de 1968. Installé depuis en France, il fut professeur à l'université de Rennes jusqu'en 1979 et a acquis en 1981 la nationalité française. *La Plaisanterie* (1967) est un bilan amer des illusions politiques de la génération de 1948. *La vie est ailleurs* (1973) laisse deviner, sous l'histoire d'un jeune poète poursuivi toute sa vie par une mère castratrice, l'allégorie de la normalisation. *Le Livre du rire et de l'oubli* (1979) affirme que tout combat de l'homme contre le pouvoir est un combat de la mémoire contre l'amnésie. *L'Insoutenable Légèreté de l'être* (1984), au travers d'une histoire d'amour à cinq personnages, apparaît comme un conte moral sur la liberté et la passion, au double plan individuel et collectif. Il est aussi l'auteur d'essais sur la littérature comme *L'Art du roman* (1960, trad. 1986) ou *Les Testaments trahis* (1993).

Sélection des candidatures

Le chercheur invité Bourse de recherche « Prix de la BnF » sera retenu parmi les candidats français et étrangers – de niveau master recherche ou doctorat – ayant répondu à la date limite du 31 mars 2013 à l'appel lancé sur le site de la Bibliothèque et diffusé par voie électronique (listes de diffusion, universités, écoles supérieures, instituts).

Documents à fournir pour votre dossier de candidature

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne sont pas examinés. Les documents marqués d'un astérisque () doivent être impérativement joints au dossier.*

- Fiche de candidature complétée*
- Curriculum vitae du candidat*
- Bibliographie des travaux du candidat (2 pages A4 maximum)*
- Attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et directeur de recherche*
- Lettres de recommandation ou lettres de soutien pour le projet proposé
- Présentation du sujet de recherche proposé en réponse à l'appel à projets pour la bourse de recherche « Prix de la BnF » et problématique (4 pages A4 maximum)*
- Projet de valorisation envisagé à l'issue de la recherche (2 pages A4 maximum)*.

Transmettre votre dossier de candidature

Le dossier de candidature peut être transmis par voie postale ou par voie électronique avant le 31 mars 2013 (cachet de la poste ou horodatage électronique faisant foi).

➤ Candidature par courrier postal

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :

Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs
Quai François Mauriac
75706 Paris cedex 13

➤ Candidature par courrier électronique

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko. La Bibliothèque attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu risquent d'être rejetés par les pare-feux du serveur de la bibliothèque. En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à vérifier le poids des fichiers, à renouveler leur envoi au format texte.

Adresser ce dossier par voie électronique :
appelchercheurs (arobase) bnf (point) fr

Un accusé de réception, non automatique, est adressé dans un délai d'une semaine.

Examen et sélection des dossiers

Le jury est composé des membres suivants : le président du conseil scientifique de la BnF et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections accompagné d'un conservateur chargé de collections de littérature française, le délégué au mécénat, le délégué à la diffusion culturelle, ou leurs représentants, une personnalité du monde de la recherche académique ou une personnalité du monde de la culture, et Madame Nahed Ojjeh, mécène de la bourse.

Par ailleurs, il est tenu compte de l'avis du directeur de département susceptible d'accueillir le chercheur invité **Bourse de recherche « Prix de la BnF »** lors de l'examen des dossiers par le jury.

Les dossiers seront examinés par le jury selon trois critères majeurs :

- L'intérêt du sujet,
- La qualité du dossier présenté,
- Les travaux en cours ou déjà publiés par le candidat.

Le président de la Bibliothèque nationale de France décidera de l'attribution de la bourse après avis du jury.

Statut de chercheur invité « Prix de la BnF » (1 an, non renouvelable)

- Il peut résider en France ou à l'étranger.
- Il perçoit une bourse d'un montant de 8 000 euros. **Attention**, la bourse sera versée au cours de l'année 2013, en deux fois.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique.
- Le sujet de recherche est défini en accord avec le jury décidant de l'attribution de la bourse.
- Les résultats des travaux du chercheur invité **Bourse de recherche « Prix de la BnF »** peuvent être présentés au Comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* pour publication ou bénéficier d'un soutien de coédition.
- Le bénéfice du statut de chercheur invité **Bourse de recherche « Prix de la BnF »** à la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le Président de la Bibliothèque et le chercheur.
- L'attribution d'une bourse de recherche **Bourse de recherche « Prix de la BnF »** ne peut avoir lieu qu'une seule fois dans le cadre du contrat.

Évaluation

L'attribution de la bourse de recherche est soumise à une obligation de résultats. Elle fera l'objet de deux versements, dont le second pourra être lié à la réalisation du projet de recherche.

La forme que devra prendre la valorisation de la recherche entreprise sera définie d'un commun accord entre le chercheur invité et le département d'accueil : inventaire informatisé, article, publication, guide, projet d'exposition, réalisation audiovisuelle, etc.

L'évaluation des travaux du chercheur invité **Bourse de recherche « Prix de la BnF »** a lieu à mi-parcours et en fin de contrat ; le résultat des travaux est communiqué au conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.

Fiche de candidature pour la Bourse de recherche 2013-2014 sur l'œuvre de Milan Kundera, lauréat du « Prix de la BnF »

Veillez consulter les conditions requises pour participer à cet appel avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **vendredi 31 mars 2013** (cachet de la poste faisant foi). Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas examinés.

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance Nationalité

Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)

Adresse personnelle

.....

Code postal Ville

Téléphone

Adresse électronique (*valide de janvier à décembre 2013*)

Bourse de recherche « Prix de la BnF »

Sujet proposé

Directeur de recherche (*éventuellement*)

Recommandations (*éventuellement*)

Recherches académiques ou personnelles en cours

Sujet de recherche

Établissement d'enseignement supérieur (*éventuellement*)

Directeur de recherche

Pièces à fournir impérativement

Curriculum vitæ

Bibliographie personnelle

Lettre(s) éventuelle(s) de recommandation

Document de problématique présentant la recherche proposée

Projet de valorisation envisagé

Certifié sincère et véritable.

Date

Signature

Contacts

- **Bibliothèque de l'Arsenal**

Directeur, **Bruno Blasselle**, tél. 01 5379 3901, bruno.blasselle (arobase) bnf (point) fr

- **Arts du spectacle**

Directeur, **Joël Huthwohl**, tél. 01 5379 3731, joel.huthwohl (arobase) bnf (point) fr

- **Audiovisuel**

Directeur, **Christophe Gauthier**, tél. 01 5379 53 00, christophe.gauthier (arobase) bnf (point) fr

- **Cartes et plans**

Directeur, **Jean-Yves Sarazin**, tél. 01 5379 8369, jean-yves.sarazin (arobase) bnf (point) fr

- **Estampes et photographie**

Directrice, **Sylvie Aubenas**, tél. 01 5379 8308, sylvie.aubenas (arobase) bnf (point) fr

- **Centre national de littérature pour la jeunesse**

Directeur, **Jacques Vidal-Naquet**, tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

- **Manuscrits**

Directrice, **Isabelle le Masne de Chermont**, tél. 01 5379 5002, isabelle.le-masne-de-chermont (arobase) bnf (point) fr

- **Monnaies, médailles et antiques**

Directeur, **Michel Amandry**, tél. 01 5379 8363, michel.amandry (arobase) bnf (point) fr

- **Musique**

Directrice, **Elizabeth Giuliani**, tél. 01 5379 8851, elizabeth.giuliani (arobase) bnf (point) fr

- **Opéra**

Directeur, **Pierre Vidal**, tél. 01 5379 3741, pierre.vidal (arobase) bnf (point) fr

- **Droit, économie, politique**

Directeur, **Pascal Sanz**, tél. 01 5379 5100, pascal.sanz (arobase) bnf (point) fr

- **Littérature et art**

Directeur, **Jean-Marie Compte**, tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

- **Philosophie, histoire, sciences de l'homme**

Directrice, **Claude Collard**, tél. 01 5379 5050, claude.collard (arobase) bnf (point) fr

- **Sciences et techniques**

Directeur, **Hervé Colinmaire**, tél. 01 5379 5150, herve.colinmaire (arobase) bnf (point) fr

- **Direction des collections**

Adjointe au directeur des collections chargée des questions scientifiques et techniques, **Anne Pasquignon**, tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon (arobase) bnf (point) fr

- **Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives**

Chef de la Mission, **Aurélien Conraux**, tél. 01 5379 5019, aurelien.conraux (arobase) bnf (point) fr

Calendrier de l'appel à chercheurs 2013-2014

Lancement de l'appel à chercheurs	Janvier 2013
Date limite d'envoi des dossiers	31 mars 2013.
Commission de sélection dans le courant du mois	mai 2013
Décision et proclamation des résultats /	juin 2013.
Courrier à tous les candidats donnant les résultats de l'appel à chercheurs /	été 2013
Confirmation d'intérêt par le directeur de recherche du candidat / Désignation des chercheurs invités	
Signature des contrats de chercheur ou musicien-chercheur associé et invités	septembre 2013.
Installation des chercheurs ou musiciens-chercheurs associés et invités	1 ^{er} octobre 2013